



UNIVERSITÉ
DE MONCTON

ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Baccalauréat en sciences de kinésiologie

Rapport soumis au
Comité conjoint de la planification académique
Le 24 août 2020

par
le Bureau du VRER

Table des matières

	Page
Mandat de l'équipe d'évaluation	1
Rapport d'autoévaluation du baccalauréat en sciences de kinésiologie.....	4
Rapport de l'équipe d'évaluation du baccalauréat en sciences de kinésiologie (Dany MacDonald et François Prince)	30
Réactions de l'unité académique réseau de la discipline (UARD).....	44
Réactions de la doyenne de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires	49
Avis du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche au Comité conjoint de la planification académique	52

** La numérotation de la table des matières a été faite à partir du document préparé par le bureau du VRER (en bas, au centre de chaque page).*

ÉVALUATION DES PROGRAMMES UNIVERSITÉ DE MONCTON

Mandat de l'équipe d'évaluation



PROGRAMMES : KINÉSIOLOGIE

L'évaluation des programmes de l'Université de Moncton a pour but de fournir aux instances de l'Université des informations nécessaires à la prise de décision quant au maintien d'un programme - avec ou sans enrichissement -, à sa modification, à sa réorientation, à sa suspension ou à son abolition.

Les principaux objectifs de l'évaluation sont :

- Assurer que les programmes atteignent leurs objectifs et accomplissent leur mission;
- Assurer la valeur intrinsèque et l'efficacité des programmes de l'Université;
- Permettre à l'Université d'assurer le maintien de la qualité et de la pertinence de ses programmes.

L'évaluatrice ou l'évaluateur devra tenir compte de tous les services qui touchent de près les programmes et leurs étudiantes et leurs étudiants et des différentes fonctions associées à la prestation de ces programmes (y compris l'enseignement, la RDC et les services à la collectivité).

Les critères d'évaluation en encadré¹ sont retenus comme essentiels à toute évaluation de programme. Ceux-ci sont axés sur les étudiantes et les étudiants et reflètent la mission et les valeurs de l'Université. Ces critères, qui tiennent compte de ceux proposés par la Commission d'enseignement supérieur des Provinces maritimes, ne se veulent pas exhaustifs et l'équipe d'évaluation pourra faire des recommandations touchant tous les éléments qu'elle juge pertinents.

Critères d'évaluation

a. La mesure selon laquelle le programme satisfait aux principes de qualité établis par l'Université;

b. La clarté et la pertinence des résultats escomptés en matière d'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants;

c. L'adéquation des méthodes d'enseignement et des objectifs d'apprentissage;

d. La mesure selon laquelle les résultats escomptés en matière d'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants sont atteints;

e. La pertinence et l'efficacité du soutien accordé aux étudiantes et aux étudiants;

f. L'incidence de la R-D-C menée par les professeures et les professeurs liés au programme évalué;

g. La contribution du programme aux autres aspects de la mission de l'Université.

¹ Se référer également au document intitulé « Principes de qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton ».

De façon plus spécifique, l'équipe d'évaluation devra se prononcer sur les interrogations suivantes :

PRINCIPES DE QUALITÉ

1. Un contenu adéquat:
 - a. La structure du programme est-elle adéquate?
 - b. Dans quelle mesure l'équilibre entre la formation fondamentale et la formation générale est-elle satisfaisante?
 - c. Est-ce que le programme offert prépare adéquatement l'étudiante et l'étudiant pour la poursuite d'études approfondies, notamment dans la discipline?
 - d. Dans quelle mesure ce programme répond-t-il aux besoins sociétaux?
2. L'amélioration continue:
 - a. Est-ce que le programme est à jour ?
 - b. Est-ce que la réponse de l'unité concernée aux recommandations de l'évaluation précédente a été adéquate?
 - c. Est-ce que les mises à jour du programme tiennent compte des avancées récentes dans la discipline?
3. Le leadership:
 - a. Est-ce que la vision qu'a l'unité du programme et de ses objectifs est clairement énoncée et communiquée?
 - b. Est-ce que le corps professoral est engagé dans la réalisation de la vision et l'atteinte des objectifs du programme?
4. L'expertise et la diversité du corps professoral:
 - a. Est-ce que les ressources professorales sont adéquates du point de vue du nombre et de la diversité des expertises nécessaires pour offrir un programme de qualité?
 - b. Est-ce que les membres du corps professoral sont suffisamment actifs en recherche-développement-crédation?
 - c. Est-ce que la contribution des membres du corps professoral en matière de service à la collectivité dans la discipline est en adéquation avec la vision et les objectifs du programme?
5. Conditions d'apprentissage :
 - a. Est-ce que les approches pédagogiques utilisées sont appropriées à la discipline?
 - b. Est-ce que le nombre d'étudiantes et étudiants dans les cours et dans le programme favorise un milieu d'apprentissage enrichissant, interactif et stimulant?
6. Un environnement d'apprentissage adéquat :
 - a. Les ressources matérielles sont-elles suffisantes (quantitativement et qualitativement) pour assurer l'offre d'un programme de qualité?
 - b. Les ressources humaines sont-elles suffisantes (quantitativement et qualitativement) pour assurer l'offre d'un programme de qualité?

CLARTÉ ET PERTINENCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS POUR LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS

7. Est-ce que les résultats escomptés en matière d'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants sont pertinents, clairement établis et clairement communiqués?

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

8. Est-ce que les méthodes d'enseignement sont en adéquation avec les résultats escomptés en matière d'apprentissage?

L'ATTEINTE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS

9. Est-ce que les résultats escomptés en matière d'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants sont atteints?

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTES ET AUX ÉTUDIANTS

10. Est-ce que les étudiantes et les étudiants sont suffisamment guidés durant leurs études au sein de l'unité académique?
11. Est-ce que les services associés aux structures d'appui aux étudiantes et aux étudiants sont adéquats?

INCIDENCE DE LA R-D-C

12. Les activités de R-D-C contribuent-elles au programme?
13. Est-ce que les activités de R-D-C contribuent à la visibilité du programme?

CONTRIBUTION DU PROGRAMME AU DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

14. Est-ce que le programme contribue au développement et à l'épanouissement de la société?

INTERROGATIONS PROPRES AU PROGRAMME

15. Est-ce que le programme rencontre les exigences du conseil d'agrément soit le Conseil canadien des administrateurs universitaires en éducation physique et kinésiologie (CCAUEPK)?
16. Est-ce que les stages obligatoires en kinésiologie répondent aux besoins des étudiantes et étudiants du programme?
17. Serait-il approprié d'inclure un troisième volet au programme?
18. Le cheminement imposé aux étudiantes et étudiants est-il comparable à ce qui se fait ailleurs?
19. Est-ce que les étudiantes et étudiants sont satisfaits de leur parcours? Se sentent-ils prêts à intégrer le marché du travail?
20. Est-ce que le contenu des cours respecte les objectifs généraux et spécifiques énoncés dans les CPR suite à la reconfiguration? Est-ce que la stratégie actuelle de recrutement des étudiantes et étudiants est efficace et comment maximiser le recrutement futur ?

RAPPORT D'AUTOÉVALUATION

BACCALAURÉAT EN SCIENCES DE KINÉSIOLOGIE



1. Préambule

Inclure éléments adressant le point 14 du mandat d'évaluation.

Le programme en question contribue sans doute au développement et à l'épanouissement de la société en générale mais principalement à celle des Néo-brunswickois et Néo-brunswickoises.

« Selon son plan d'action en matière de mieux-être pour 2014-2015 et à l'appui de la stratégie renouvelée, le ministère des Communautés saines et inclusives continuera à soutenir des projets et des initiatives qui s'articulent autour des habitudes alimentaires saines, de l'activité physique, du renoncement au tabac, de la santé psychologique et de la résilience dans les écoles, les collectivités, les milieux de travail et les foyers de la province ». (Stratégie du mieux-être du Nouveau-Brunswick)

La kinésiologie est un terme qui, en Amérique du Nord, désigne l'étude des mouvements humains et de ses composantes biologiques (anatomie, physiologie, neurologie, biochimie et biomécanique) et sociales (sociologie, histoire, psychologie) dans la pratique de l'activité physique, et ce, dans des contextes variés tels le loisir, le sport, la réadaptation, le travail, l'entraînement et les activités de la vie quotidienne. Cette approche multidisciplinaire au mouvement et à la performance humaine présente les nombreux bienfaits de la kinésiologie et contribue de façon importante à mieux connaître la relation entre la qualité du mouvement et la santé humaine.

Selon cette définition de la kinésiologie, les principales fonctions du kinésologue sont : éducateur et conseiller personnel dans l'adoption et le maintien de bonnes habitudes de vie; évaluateur de la condition physique et des habitudes de vie; gestionnaire de ressources humaines et de programmes d'activités physiques favorisant l'amélioration de la santé chez des individus asymptomatiques et symptomatiques et la mise en place de programmes d'activité physique dans différents milieux d'intervention (communautaire, milieux de travail, centres sportifs, clubs de conditionnement physique, cliniques médicales); animateur de programmes d'activité physique auprès de différentes clientèles; planificateur de programmes d'entraînement auprès d'athlètes de différents niveaux et d'équipes sportives et finalement organisateur et directeur de divers programmes de recherche touchant les domaines reliés à l'activité physique et la santé des individus.

Les objectifs de cette formation spécialisée en kinésiologie consistent donc à permettre aux candidates et candidats de connaître les notions de base de la structure et du fonctionnement du corps humain en relation avec le mouvement; de connaître les fondements de l'activité physique et les cadres socioculturels des

pratiques professionnelles; de développer les connaissances et les habiletés nécessaires pour l'évaluation de la condition physique, la prescription d'activités physiques et la planification de programmes en activité physique auprès de populations asymptomatiques et symptomatiques; de faire la promotion de la santé par la pratique d'un mode de vie actif; de se familiariser avec les méthodes de recherche appliquée à l'activité physique; de vivre des expériences de stages professionnels dans des milieux privés, publics et sportifs ou voir à compléter un projet de recherche dans un domaine spécifique de la discipline.

En tant que programme spécialisé de l'Université de Moncton, le programme vise ainsi l'acquisition des connaissances approfondies et spécialisées en kinésiologie tout en intégrant la théorie et la pratique retrouvées dans de nombreux cours obligatoires permettant aux futurs diplômées et diplômés d'être des professionnels de la santé et des spécialistes de l'activité physique qui utilisent l'activité physique à des fins de prévention, de traitement et de performance .

2. Structure des programmes

2.1 Premier cycle

Responsable : Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

Diplôme : B. Sc. Kin.

Durée : 4 ans

Lieux : Moncton 4 ans
Edmundston 2 premières années *
Shippagan première année *

* Les années subséquentes se font à Moncton

OBJECTIFS

Ce programme, axé sur les connaissances approfondies dans les sciences du mouvement humain, vise à former des professionnelles et des professionnels de la santé qui sauront utiliser l'activité physique à des fins de prévention, de traitement et de performance. En intégrant la théorie et la pratique, les étudiantes et les étudiants apprendront à intervenir à deux niveaux : améliorer la santé des individus et des populations par le biais de l'activité physique et optimiser la performance sportive des athlètes.

STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE

Le programme en kinésiologie utilise plusieurs stratégies pédagogiques typiques de l'enseignement universitaire. La connaissance est transmise par le biais de cours magistraux, séminaires, présentations orales, études de cas et travaux pratiques (laboratoires). Le programme offre également des stages qui permettent d'arrimer la théorie à la pratique dans un milieu lié à la kinésiologie. Le programme offre en outre des expériences exploratoires au cours des trois premières années ainsi que des stages d'initiation et d'intégration professionnelle en 4^e année. Et pour celles et ceux souhaitant poursuivre des études aux cycles supérieurs, un projet de fin d'études (mémoire) prévoit des activités de recherche.

CONDITION D'ADMISSION

FORMATION FONDAMENTALE90
CR.**COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE**60
CR.

<i>Obligatoires</i>		42 CR.
<u>KNEP1101</u>	Introduction à la kinésiologie	3
<u>KNEP1102</u>	Vie active et santé	3
<u>KNEP2101</u>	Anatomie fonctionnelle	3
<u>KNEP2102</u>	Physiologie de l'exercice	3
<u>KNEP2105</u>	Biomécanique en AP	3
<u>KNEP2113</u>	Croissance et dev't moteur	3
<u>KNEP2114</u>	Apprentissage moteur	3
<u>KNEP3101</u>	Éval. et prescription en AP	3
<u>KNEP3103</u>	Prévent. et soin de blessures	3
<u>KNEP3104</u>	Physio. de l'exercice clinique	3
<u>KNEP3112</u>	Éducation physique adaptée	3
<u>KNEP4102</u>	Sociologie en AP	3
<u>KNEP4103</u>	Psychologie en AP	3
<u>NUAL/KNEP4101</u>	Nutrition et activité physique	3
<i>Cours à option</i>		18 CR.

Choisir l'un des deux volets suivants :

Volet réadaptation

<u>KNEP3201</u>	Réadapt. cardio-respiratoire	3
<u>KNEP4201</u>	Réadapt. musculo-squelettique	3

Volet entraînement sportif

<u>KNEP3202</u>	Entraînement sportif I	3
<u>KNEP4202</u>	Entraînement sportif II	3

Choisir l'un des deux volets suivants :

		4
Volet professionnel		
<u>KNEP4203</u>	Stage d'initiation	3
<u>KNEP4204</u>	Stage d'intég. professionnelle	3
Volet recherche		
<u>KNEP4205</u>	Mémoire I	3
<u>KNEP4206</u>	Mémoire II	3
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :		
<u>KNEP3203</u>	Mesures et évaluation en AP	3
<u>KNEP3204</u>	Vieillesse en AP	3
<u>KNEP3205</u>	Programmation et service en AP	3
<u>KNEP3206</u>	Intervention en AP	3
<u>KNEP3207</u>	Introduction à l'ergonomie	3
<u>KNEP/GLST3463</u>	Gestion sportive et récréative	3
<i>COURS DES DISCIPLINES CONNEXES</i>		30
		CR.
<i>Obligatoires</i>		21
		<i>CR.</i>
<u>BIOL1143</u>	Anat. physiol. humaines I	3
<u>BIOL1243</u>	Anat. physiol. humaines II	3
<u>CHIM1113⁽¹⁾</u>	Chimie générale IA	3
<u>MATH1073</u>	Calcul différentiel	3
<u>PHYS1173</u>	Mécanique	3
<u>SANT3023</u>	Méthodes de recherche en santé	3
<u>STAT2653</u>	Statistique descriptive	3
<i>Cours à option</i>		9
		<i>CR.</i>
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		
<u>ECON1011</u>	Introduction à l'économie	3
<u>PHIL2210</u>	Philo de la communication	3
<u>SANT3003</u>	Santé de la population	3
<u>SOCI1001</u>	Introduction à la sociologie	3
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		
<u>ADMN1220</u>	Introduction au management	3
<u>EDUC2121</u>	Animation et communication	3
<u>GMEC5370</u>	Biomécanique	3

5

<u>INFO1101</u>	Principes de programmation I	3
<u>NUAL1602</u>	Introduction à la nutrition	3

Choisir 3 crédits parmi les cours de la discipline MEPS.

FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30
CR.

GLOBAL 120
CR.

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

Formation générale

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : SANT1003.

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG2.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG3.

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : ECON1011, PHIL2210, PSYC1650, SANT3003 ou SOCI1001.

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : MATH1073.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG7.

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600⁽²⁾.

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1031 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).

⁽¹⁾ L'étudiante ou l'étudiant n'ayant pas suivi le cours terminal de chimie au secondaire doit suivre CHIM1114 au lieu de CHIM1113.

⁽²⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.

3. Vision et objectifs du programme

3.1 Premier cycle

Les objectifs de cette formation spécialisée en kinésiologie consistent à permettre aux candidates et candidats de connaître les notions de base de la structure et du fonctionnement du corps humain en relation avec le mouvement; de connaître les fondements de l'activité physique et les cadres socioculturels des pratiques professionnelles; de développer les connaissances et les habiletés nécessaires pour l'évaluation de la condition physique, la prescription d'activités physiques et la planification de programmes en activité physique auprès de populations asymptomatiques et symptomatiques; de faire la promotion de la santé par la pratique d'un mode de vie actif; de se familiariser avec les méthodes de recherche appliquée à l'activité physique; de vivre des expériences de stages professionnels dans des milieux privés, publics et sportifs ou voir à compléter un projet de recherche dans un domaine spécifique de la discipline.

En tant que programme spécialisé de l'Université de Moncton, le programme vise ainsi l'acquisition des connaissances approfondies et spécialisées en kinésiologie tout en intégrant la théorie et la pratique retrouvées dans de nombreux cours obligatoires permettant aux futurs diplômées et diplômés d'être des professionnels de la santé et des spécialistes de l'activité physique qui utilisent l'activité physique à des fins de prévention, de traitement et de performance.

Le programme en sciences de kinésiologie fait appel à plusieurs stratégies pédagogiques typiques de l'enseignement universitaire. La plupart des cours utilisent la méthode de cours magistraux, des séminaires, des présentations orales et surtout des études de cas. Vu le nombre imposant d'activités pratiques au sein des cours obligatoires dans la discipline principale, ceux-ci vont combiner l'enseignement de type magistral avec divers travaux pratiques. Les stages constituent une autre forme d'apprentissage arrimant la théorie à la pratique et ce dans un milieu lié à la kinésiologie. Le programme inclut des stages non crédités offerts au cours des trois premières années et des stages crédités offerts en 4^e année. Pour celles et ceux intéressés aux activités liées à la recherche, un projet de fin d'études fait partie du programme proposé.

4. Modifications au programme depuis la dernière évaluation (voir Rapport d'évaluation en Annexe A)

RECOMMANDATIONS ADOPTÉES	ACTIONS COMPLÉTÉES	ACTIONS PRÉVUES	ÉCHÉANCIER
<u>RECOMMANDATION 1</u> Que l'UARD et l'ÉKL s'assurent qu'un cours de biomécanique soit offert à chaque année et que le cours soit obligatoire pour tous les étudiants afin de satisfaire aux normes d'agrément.	KNEP2105 Biomécanique en AP – cours obligatoire offert à chaque année		
<u>RECOMMANDATION 2</u> Que l'ÉKL restructure le programme d'études de telle manière qu'une expérience de laboratoire soit exigée dans au moins quatre champs disciplinaires du tronc commun pour un total d'au moins 96 heures de laboratoire comme requis par les normes d'agrément.	Ajout de 100 heures de travaux pratiques retrouvées à l'intérieur des cours obligatoires en kinésiologie		
<u>RECOMMANDATION 3</u> Que l'UARD et l'ÉKL examinent l'idée d'insérer un cours d'intégration en première année pour chacun des programmes (EP et KIN).	Ajout du cours KNEP1101 Introduction à la kinésiologie		
<u>RECOMMANDATION 4</u> Que la FSSSC et l'ÉKL assurent le renouvellement de son équipe professorale.	Corps professoral - 4 postes en kinésiologie - 3 permanents - 1 voie de permanence		

<p>RECOMMANDATION 5 Que l'ÉKL fasse une étude de ses besoins en ressources matérielles et présente les résultats à la FSSSC.</p>	<p>Action prise en 2008 suite à la recommandation (lettre au VRAE 4 fév 08)</p>	<p>Objectif continu</p>	<p>Annuellement ou au besoin</p>
<p>RECOMMANDATION 6 Que l'ÉKL amorce une réflexion sur le rendement en recherche de l'équipe professorale et prépare un plan stratégique.</p>	<p>Action prise en 2008 suite à la recommandation (lettre au VRAE 4 fév 08)</p>	<p>Objectif continu</p>	<p>Annuellement</p>
<p>RECOMMANDATION 7 Que la FSSSC, l'ÉKL et l'UARD mettent sur pied un programme de promotion présentant des données sur l'état de santé de la population desservie et un programme de recrutement qui permettra d'augmenter ou maintenir les inscriptions au programme.</p>	<p>Depuis la dernière évaluation, l'ÉKL a consacré beaucoup plus de temps et d'énergie sur la question du recrutement dans le but d'augmenter la visibilité du programme KIN (ex. participation aux journées carrières, visites dans les écoles, etc.) De plus, la FSSSC a créée depuis un comité de recrutement facultaire ou siège un membre de l'ÉKL.</p>	<p>Objectif continu</p>	<p>Tout au long de l'année</p>
<p>RECOMMANDATION 8 Que l'UARD et l'ÉKL prennent en considération les nombreuses suggestions et recommandations de l'évaluateur externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ajout obligatoire d'un stage professionnel ou un projet de fin d'étude (mémoire) pour étudiants méritants; - L'acceptation de la création de deux cheminements soit le volet Clinique et mieux-être et le volet Sport et performance 	<ul style="list-style-type: none"> - Ajout des stages obligatoires (KNEP4203 et KNEP4204) - Ajout d'un projet de fin d'étude (KNEP4205 et KNEP4206) - Création de deux volets : clinique et entraînement - Modifié le titre du cours « Physiologie appliquée » - Adapté le contenu du cours KNEP3103 Prévention et soins des blessures pour le domaine de la kinésiologie et non la physiothérapie tout en exposant les étudiantes et étudiants à la médecine 		

<ul style="list-style-type: none"> - L'ajout d'option dans les champs connexes dont l'administration, les sciences, l'information communication, génie industriel et l'éducation. - Modifications apportées au titre du cours « Physiologie appliquée » pour refléter un contenu plus spécialisé en pathologie. - La création d'un 2^e cours en évaluation et prescription dont le but serait de certifier nos étudiants. - La création de nouveaux cours afin de mieux préparer nos étudiants dans le domaine de la médecine sportive. - Une réflexion sur l'implantation des stages coopératifs. 	sportive.		
---	-----------	--	--

4.1 Autres modifications apportées au programme depuis la dernière évaluation

Dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes de 1^{er} cycle, l'UARD de kinésiologie de l'École de kinésiologie et de loisir (ÉKL) avait proposé une modification majeure de son programme intitulé : *Baccalauréat en sciences de kinésiologie*, un programme spécialisé de quatre ans offert par l'ÉKL de l'Université de Moncton. Donc la plupart des modifications apportées aux programmes, depuis la dernière évaluation de l'Université (2006) et du Conseil canadien des administrateurs universitaires en éducation physique et en kinésiologie (CCAUEPK - 2011), ont été faites dans le contexte de l'exercice de reconfiguration des programmes de l'Université de Moncton.

Le programme reconfigurer répond aux exigences du projet de reconfiguration de l'Université de Moncton à savoir : programme spécialisé de quatre ans totalisant 120 crédits comprenant 90 crédits de formation fondamentale, dont 60 crédits de la discipline principale cotés KNEP et 30 crédits en provenance des disciplines connexes. Le programme est complété avec 30 crédits de formation générale ainsi que des cours au choix. Des modifications majeures ont été apporté au programme afin de satisfaire aux exigences des normes d'agrément du CCAUEPK. Ces modifications tiennent compte des exigences d'agrément en incluant des cours obligatoires en biomécanique (KNEP2101 – *Anatomie fonctionnelle* (3 cr.) et KNEP2105 – *Biomécanique en AP* (3 cr.) et en ajoutant 100 heures de travaux pratiques retrouvées à l'intérieur des cours obligatoires en kinésiologie. De plus, le programme reconfiguré tient aussi compte des suggestions et recommandations de l'évaluateur externe à savoir : l'inclusion en première année d'un cours d'introduction à la kinésiologie, l'ajout de stages obligatoires et d'un projet de fin d'études (mémoire) et l'inclusion de deux volets d'intervention.

Les modifications apportées au programme dans le cadre de la reconfiguration permettent aux étudiantes et étudiants d'atteindre les objectifs propres à la discipline par l'entremise de certifications complémentaires offertes par la Société canadienne de physiologie de l'exercice (SCPE), notamment l'Entraîneur personnel certifié (SCPE-EPC®) et le Physiologiste de l'exercice certifié (SCPE-PEC®), ainsi que les premiers niveaux (Multi Tâches A et B) du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE).

En somme, ces éléments ajoutés au programme reconfiguré permettent de respecter les exigences : 1- du nouveau régime pédagogique adopté par le Sénat académique de l'Université de Moncton; 2- des normes d'agrément du CCAUEPK; 3- des recommandations de l'évaluateur externe et 4- des exigences de certifications de la Société canadienne de physiologie de l'exercice (EPC et PEC) et du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE).

Programme non reconfiguré				Proposition reconfiguré			
1^{re} ANNÉE				1^{re} ANNÉE			
<i>OBLIGATOIRES</i>		<i>29 CR. MIN.</i>		I. FORMATION FONDAMENTALE			
ANGL1000	Language, writing and reading	3		<u>Discipline principale : cours obligatoires</u>			
BIOL1133	Anat. physiol. humaine I	3					
BIOL1181	T.P. anat. physiol. humaine I	1		KNEP1101	Introduction à la kinésiologie	3	
BIOL1233	Anat. physiol. humaine II	3		KNEP1102	Vie active et santé	<u>3</u>	6 CR

BIOL1281	T.P. anat. physiol. humaine II	1		
CHIM1013 ⁽¹⁾	Chimie générale I	3		
	ou			
CHIM1014	Introduction à la chimie	4		
FRAN1500	Communication orale	3		
FRAN1600 ⁽²⁾	Communication écrite	3		
KNEP1313	Histoire et perspective en EPS	3		
MATH1063	Analyse math. appliquée I	3		
PHIL, PSYC ou SOCI ⁽³⁾		3		
<i>OPTION</i>		3 CR.		
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste <i>OPTION B.</i>				

<i>TOTAL</i>		32 CR. <i>MIN.</i>		
⁽¹⁾ L'étudiante ou l'étudiant n'ayant pas le préalable à ce cours doit suivre CHIM1014 au lieu de CHIM1013.				
⁽²⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.				
⁽³⁾ L'étudiante ou l'étudiant devra choisir 9 crédits parmi les cours PHIL, PSYC, SOCI (maximum de 6 crédits dans une discipline).				
2^e ANNÉE				
<i>OBLIGATOIRES</i>		28 CR.		
KNEP2023	Physiologie de l'exercice	3		
KNEP2063	Anatomie fonctionnelle	3		
KNEP2163	Croissance et développement	3		
KNEP2183	Apprentissage psychomoteur	3		
KNEP2323	Recherche en kiné. et récréo.	3		
PHYS1103	Mécanique et chaleur	3		
PHYS1191	T.P. de mécani. et de chaleur	1		
STAT2653	Statistique descriptive	3		
PHIL, PSYC ou SOCI ⁽¹⁾		3		
<i>OPTION</i>		3 CR.		
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste <i>OPTION C.</i>				

<i>TOTAL</i>		31 CR.		
⁽¹⁾ L'étudiante ou l'étudiant devra choisir 9 crédits parmi les cours PHIL, PSYC, SOCI (maximum de 6 crédits dans une				
Disciplines connexes - Cours obligatoires				
BIOL1143	Anat. physiol. humaines I	3		
BIOL1243	Anat. physiol. humaines II	3		
CHIM1113	Chimie générale IA			
	ou			
CHIM1114	Introduction à la chimie IA	3		
MATH1073	Calcul différentiel	3	12 CR	
II. FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX				
SANT1003	Initiation aux études : santé	3		
FRAN1500 ⁽¹⁾	Communication orale	3		
FRAN1600 ⁽¹⁾	Communication écrite	3		
ANGL1031 ⁽²⁾	Language, writing and reading	3	12 CR	
				<u>30 CR</u>
⁽¹⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.				
⁽²⁾ Ou un cours ANGL de niveau supérieur selon le résultat du test de classement.				
2^e ANNÉE				
I. FORMATION FONDAMENTALE				
<u>Discipline principale : Cours obligatoires</u>				
KNEP2101	Anatomie fonctionnelle	3		
KNEP2102	Physiologie de l'exercice	3		
KNEP2103	Croissance et développement	3		
KNEP2104	Apprentissage moteur	3		
KNEP2105	Biomécanique en AP	3	15 CR	
<u>Disciplines connexes : Cours obligatoires</u>				
PHYS1173	Mécanique	3		
STAT2653	Statistique descriptive	3	6 CR	
<u>Disciplines connexes : Cours à option</u>				
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :				

discipline).		ECON1011	Introduction à l'économie		
		PHIL1100	Initiation à la philosophie		
		PSYC1650	Développement humain II		
		SANT3003	Santé de la population		
		SOCI1000	Introduction à la société		3 CR
		II. FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX			
		Choisir 3 crédits dans la Banque de cours des objectifs de formation générale qui répondent à l'OF6 <i>Sensibilité aux arts et aux lettres</i> 3			
		Choisir 3 crédits dans la Banque de cours des objectifs de formation générale qui répondent à l'OF7 <i>Capacité de penser logiquement et de manière critique</i> 3 6 CR			
		<u>30 CR</u>			
3^e et 4^e ANNÉES					
<i>OBLIGATOIRES</i>		9 CR.			
KNEP3083	Biomécanique des APS		3		
KNEP3333	Kinantropométrie		3		
KNEP4433	Psychologie du sport		3		
<i>OPTION</i>		45 CR.			
(Maximum de 36 crédits dans les options A et B)					
Choisir de 24 à 30 crédits parmi les cours de la liste OPTION A, dont un minimum de 9 crédits parmi les cours suivants :					
KNEP3013	Métabolisme et EPS		3		
KNEP3023	Évaluation et prescription EPS		3		
KNEP3033	Vieillesse et EPS		3		
KNEP3273	Traumatologie sportive		3		
KNEP4633	Physiologie appliquée		3		
KNEP4643	Neurophysiologie en EPS		3		
Choisir de 6 à 12 crédits parmi les cours de la liste OPTION B.					
Choisir 9 crédits parmi les cours de la liste OPTION C.					
<i>CHOIX</i>		9 CR.			

		ECON1011	Introduction à l'économie		
		PHIL1100	Initiation à la philosophie		
		PSYC1650	Développement humain II		
		SANT3003	Santé de la population		
		SOCI1000	Introduction à la société		3 CR
		II. FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX			
		Choisir 3 crédits dans la Banque de cours des objectifs de formation générale qui répondent à l'OF6 <i>Sensibilité aux arts et aux lettres</i> 3			
		Choisir 3 crédits dans la Banque de cours des objectifs de formation générale qui répondent à l'OF7 <i>Capacité de penser logiquement et de manière critique</i> 3 6 CR			
		<u>30 CR</u>			
		3^e ANNÉE			
		I. FORMATION FONDAMENTALE			
		<u>Discipline principale : Cours obligatoires</u>			
		KNEP3101	Éval. et prescription en AP	3	
		KNEP3102	Activités physiques adaptées	3	
		KNEP3103	Prévent. et soin de blessures	3	
		KNEP3104	Physio. de l'exercice clinique	3	12 CR
		<u>Discipline principale : Cours à option</u>			
		Choisir 3 crédits parmi l'un des cours suivants :			
		KNEP3201	Réadapt. cardio-respiratoire		
			ou		
		KNEP3202	Entraînement sportif I	3	
		Choisir 3 crédits dans la liste des cours à option KNEP ⁽³⁾ 3 6 CR			
		<u>Disciplines connexes : Cours obligatoires</u>			
		SANT3023	Méthodes de recherche en santé	3	3 CR

<i>TOTAL</i>		63 CR.		<u>Disciplines connexes : Cours à option</u>
<i>GLOBAL</i>		126 CR. MIN.		Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :
Liste de cours à option				ADMN1220 Introduction au management
				EDUC2121 Animation et communication
				EDUC3110 La santé et l'environnement
				GMEC5370 Biomécanique
				INFO1101 Principes de programmation I
				NUAL1602 Introduction à la nutrition 3 CR
OPTION A				II. FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX
KNEP2033 Vie active et santé		3		Choisir 3 crédits dans la Banque de cours des
KNEP3013 Métabolisme et EPS		3		objectifs de formation générale qui répondent à
KNEP3023 Évaluation et prescription EPS		3		l'OFG3 <i>Initiation à la responsabilité sociale et</i>
KNEP3033 Vieillesse et EPS		3		<i>citoyenne</i> 3
KNEP3113 Entraînement sportif		3		Choisir 3 crédits de cours au choix 3 6 CR
KNEP3183 Hygiène et santé		3		
KNEP3273 Traumatologie sportive		3		
KNEP/RETO3463 Gestion sportive et récréative		3		
3				
KNEP/RETO3473 Ressources humaines en récréo.		3		
				<u>30 CR</u>
KNEP3543 Programmation et services EPS		3		
KNEP3993 Stage d'initiation en EPS		3		
KNEP4113 Méthodologie de l'entraînement		3		
KNEP4183 Éducation physique adaptée		3		
KNEP4403 Aspect psychosocial de l'EPS		3		4^e ANNÉE
KNEP4423 Projet d'étude en kiné.		3		FORMATION FONDAMENTALE
KNEP4553 Séminaire professionnel en EPS		3		<u>Discipline principale : Cours obligatoires</u>
KNEP4633 Physiologie appliquée		3		KNEP/NUAL4101 Nutrition en AP 3
KNEP4643 Neurophysiologie en EPS		3		KNEP4102 Sociologie en AP 3
KNEP4986 Stage professionnel en EPS I		6		KNEP4103 Psychologie en AP 3 9 CR
KNEP4997 Stage professionnel en EPS		12		
RETO2000 Éducation au loisir		3		<u>Discipline principale : Cours à option</u>
RETO3002 Design en récréo-tourisme		3		Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :
RETO3100 Cadre juridique en récréologie		3		KNEP4201 Réadapt. musculo-squelettique
RETO3400 Marketing et récréologie		3		ou
				KNEP4202 Entraînement sportif II 3
OPTION B				Choisir 6 crédits parmi l'un des blocs suivants :
MEPS1603 Éducation par le mouvement		3		KNEP4203 Stage d'initiation 3
MEPS1653 Systèmes d'entraînement I		3		KNEP4204 Stage d'intég. professionnelle 3
MEPS1663 Athlétisme I		3		ou
MEPS1673 Gymnastique éducative		3		
MEPS1683 Gymnastique rythmique sportive		3		
MEPS1693 Danses		3		
MEPS1703 Natation I		3		
MEPS1713 Jeux		3		
MEPS1723 Badminton		3		

MEPS1743	Activités physiques d'hiver	3	KNEP4205	Mémoire I	3	
MEPS1753	Tennis	3	KNEP4206	Mémoire II	3	
MEPS1763	Patinage et jeux sur glace	3				
MEPS1803	Basket-ball	3		Choisir 3 crédits dans la liste des cours		
MEPS1813	Handball olympique	3		à option KNEP ⁽³⁾	<u>3</u>	12 CR
MEPS1823	Hockey sur glace	3				
MEPS1833	Hockey sur gazon	3		<u>Disciplines connexes : Cours à option</u>		
MEPS1843	Soccer	3				
MEPS1853	Volley-ball	3		Choisir 3 crédits parmi les sigles MEPS	<u>3</u>	3 CR
MEPS1863	Plein air vert I	3				
MEPS1873	Plein air vert II	3				
MEPS1903	Activités physiques courantes	3		II. FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX		
MEPS2663	Athlétisme II	3		Choisir 3 crédits dans la Banque de cours des		
MEPS2703	Natation II	3		objectifs de formation générale qui répondent à		
MEPS2893	Systèmes d'entraînement II	3		l'OFG2 <i>Ouverture à l'Autre et /ou</i>		
MEPS3713	Sécurité aquatique	3		<i>internationalisation</i>	3	
	OPTION C			Choisir 3 crédits de cours au choix	<u>3</u>	6 CR
	Cours facultatifs des disciplines connexes					<u>30 CR</u>
	Choisir 12 crédits parmi les cours BIOL, CHIM, GIND, INFO, MATH, NUAL, PHYS.					
	REMARQUE : Le choix des cours de la liste C se fait en consultation avec le ou la responsable du programme.					
	La certification par des organismes agrés est facultative et peut entraîner des coûts qui doivent être assumés par les étudiantes ou les étudiants.					
				<u>Total 120 CR</u>		
				⁽³⁾ <u>Discipline principale : Cours à option KNEP</u>		
			KNEP3203	Mesures et évaluation en AP		
			KNEP3204	Vieillesse en AP		
			KNEP3205	Programmation et service en AP		
			KNEP3206	Intervention en AP		
			KNEP3207	Introduction à l'ergonomie		
			KNEP/GLST3463	Gestion sportive et récréative		

Comparaison entre le nombre de crédits du programme actuel (126 crédits) avec le programme proposé du baccalauréat en sciences de kinésiologie (120 crédits)

Programme actuel			Programme proposé		
1 ^{re} année			1 ^{re} année		
Formation fondamentale :			Formation fondamentale :		
Discipline principale	9 cr.		Discipline principale	6 cr.	
Disciplines connexes	9 cr.		Disciplines connexes	12 cr.	
Formation générale :	15 cr.	33 cr.	Formation générale :	12 cr.	30 cr.
2 ^e année			2 ^e année		
Formation fondamentale :			Formation fondamentale :		
Discipline principale	21 cr.		Discipline principale	15 cr.	
Disciplines connexes	3 cr.		Disciplines connexes	9 cr.	
Formation générale :	9 cr.	33 cr.	Formation générale :	6 cr.	30 cr.
3 ^e et 4 ^e années			3 ^e année		
Formation fondamentale :			Formation fondamentale :		
Discipline principale	45 cr.		Discipline principale	18 cr.	
Disciplines connexes	6 cr.		Disciplines connexes	6 cr.	
Formation générale :	9 cr.	60 cr.	Formation générale :	6 cr.	30 cr.
			4 ^e année		
			Formation fondamentale :		
			Discipline principale	21 cr.	
			Disciplines connexes	3 cr.	
			Formation générale :	6 cr.	30 cr.
Total :		126 cr.	Total :		120 cr.

5. Résultats escomptés pour les étudiantes et étudiants

5.1 Premier cycle

À la fin de leur programme, les diplômées et diplômés seront en mesure d'œuvrer dans divers milieux notamment : les milieux de santé (ex. : centre de santé communautaire, centre de conditionnement physique et sportif, centre hospitalier et autres); les milieux cliniques privés, médicaux, multidisciplinaires et dans les entreprises; et comme préparateurs physiques dans les milieux sportifs ou travailleuse et travailleur autonome (entraîneur à domicile, entraîneur personnel voire entraîneur professionnel). Selon la Fédération des kinésiologues du Québec, les perspectives d'emploi sont très positives et en pleine croissance et la profession de la kinésiologie est de plus en plus reconnue de la part des employeurs du système de santé.

Les diplômées et diplômés pourront aussi choisir de poursuivre des études de deuxième cycle dans les domaines de l'activité physique tels l'éducation physique, la biomécanique, la physiologie de l'exercice, l'administration du sport, le contrôle moteur, l'intervention sportive, le vieillissement, la psychologie et la sociologie du sport.

Selon leur intérêt, les diplômées et diplômés pourront poursuivre des études supérieures ou professionnelles dans des domaines connexes tels que la médecine sportive, la santé communautaire, la physiothérapie, la thérapie athlétique, l'ergonomie, l'ergothérapie voire la médecine (présentement, quatre diplômés du programme de kinésiologie poursuivent leur formation en médecine au Centre de formation médicale du N.-B.).

De plus, le programme va permettre aux étudiantes et étudiants de s'inscrire et compléter les certifications offertes par la Société canadienne de physiologie de l'exercice (SCPE) notamment l'Entraîneur personnel certifié (EPC) en 3^e année et du Physiologiste de l'exercice certifié (PEC) après la 4^e année et/ou les premiers niveaux (Multi Tâches A et B) du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE).

6. Ressources humaines

6.1 Le corps professoral (voir dossier de renseignements personnels des professeures et professeurs permanents en annexe B)

i) Campus de Moncton

Tableau 1. Professeures et professeurs réguliers en kinésiologie

	Charge de travail		Crédits
Professeures et professeurs réguliers en kinésiologie			
Chantale R. Brun Kinésiologie	KNEP2102 Physiologie de l'exercice	Obligatoire	3
	KNEP3104 Physiologie de l'ex. clinique	Obligatoire	3
	KNEP3201 Réadaptation cardio-respiratoire	Volet clinique	3
	KNEP3204 Vieillesse en AP	Option	3
	KNEP3206 Intervention en AP	Option	3
Grant Handrigan Kinésiologie	KNEP1102 Vie active et santé	Obligatoire	3
	KNEP2105 Biomécanique en AP	Obligatoire	3
	KNEP3203 Mesures et évaluation en AP	Option	3
	KNEP3207 Introduction à l'ergonomie	Option	3
	KNEP4101 Nutrition et activité physique	Obligatoire	3
Michel J. Johnson Kinésiologie	KNEP1101 Introduction à la kinésiologie	Obligatoire	3
	KNEP2101 Anatomie fonctionnelle	Obligatoire	3
	KNEP2113 Croissance et développement	Obligatoire	3
	KNEP3112 Éducation physique adaptée	Obligatoire	3
	Coordination des stages		3
Michelle Cardoso Kinésiologie	KNEP3101 Évaluation et prescription en AP	Obligatoire	3
	KNEP3103 Prévention et soin des blessures	Obligatoire	3
	KNEP4201 Réadapt musculo-squelettique	Volet clinique	3
			TOTAL 60 crédits

Les statistiques d'inscription au programme de kinésiologie sont à la hausse et ont doublé depuis 2005 (88 en 2005 vs.170 en 2015). Le programme de kinésiologie et le programme d'éducation physique (BEP-BED) partagent quelques cours en commun pendant leur formation. Les étudiantes et les étudiants en éducation physique suivent donc 24 crédits (8 cours) obligatoires en kinésiologie et choisissent pendant leur parcours 3 crédits supplémentaires parmi une liste de cours optionnel en kinésiologie. Donc en plus des inscriptions en kinésiologie, dans les cours s'ajoutent les inscriptions du programme BEP-BED.

Depuis la dernière évaluation, le programme de kinésiologie a été sans doute limité au niveau de ses ressources humaines. Au printemps 2018, l'Université autorisa le remplacement d'un poste en kinésiologie laissé vacant par un congé de maladie. Actuellement, quatre professeures et professeurs occupent des postes réguliers (1 en voie de permanence et 3 permanents) réservés pour le programme en question (voir tableau ci-dessus).

Autres professeurs impliqués dans le programme de kinésiologie sont les suivants :

Tableau 2. Professeurs réguliers BEP-BED et/ou GLST

	Charge de travail		Crédits
Professeurs réguliers BEP-BED et/ou GLST			
Horia Iancu Éducation physique	KNEP2114 Apprentissage moteur	Obligatoire	3
	KNEP3202 Entraînement sportif I	Volet entraînement	3
	KNEP4202 Entraînement sportif II	Volet entraînement	3
Roger LeBlanc Éducation physique et GLST	KNEP4102 Sociologie en AP	Obligatoire	3
	KNEP4103 Psychologie en AP	Obligatoire	3
Marc LeBlanc GLST	GLST/KNEP3463 Gestion sportive et récréative	Option	3
			TOTAL 18 crédits

En conclusion, environ 7 professeurs et professeures (5 postes permanents et 1 en voie de permanence) et une technicienne de laboratoire assurent la formation de 170 étudiantes et étudiants (et de 50 étudiantes et étudiants dans le programme d'éducation physique) au campus de Moncton.

Le remplacement du poste laissé vacant par un congé de maladie saura sans doute stabiliser les ressources humaines du programme. En faisant abstraction des sabbatiques et/ou de crédits de dégrèvement administratif ou autres, l'enseignement de la majorité des cours obligatoires et plusieurs cours à option du programme est assuré par des membres du corps professoral à temps plein (total de 78 crédits - par diverses domaines de spécialisation).

ii - Campus d'Edmunston

Tableau 1. Professeure régulier en kinésiologie – campus d'Edmunston

	Charge de travail		Crédits
Professeure régulier en kinésiologie			
Vicky Bouffard Kinésiologie	KNEP1101 Introduction à la kinésiologie	Obligatoire	3
	KNEP2101 Anatomie fonctionnelle	Obligatoire	3
	KNEP2102 Physiologie de l'exercice	Obligatoire	3
	KNEP2105 Biomécanique en AP	Obligatoire	3
	KNEP2113 Croissance et développement	Obligatoire	3
			TOTAL 15 crédits

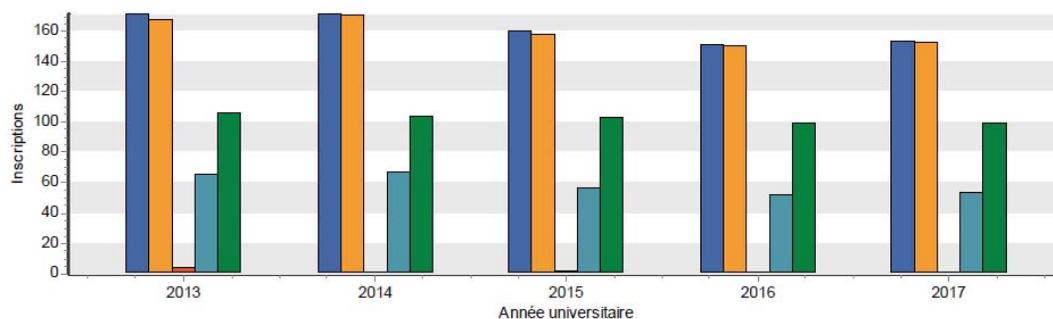
6.2 Les autres ressources humaines

Le programme s'appuie sans doute sur le travail efficace de Sophie Arsenault-Gallant, secrétaire administrative à l'ÉKL et de Pattie LeBlanc, secrétaire à l'ÉKL.

7. Population étudiante

7.1 Inscription au programme – B. Sc. Kinésiologie

Inscriptions **B. Sc. Kinésiologie**



Inscriptions	2013	2014	2015	2016	2017
Totales	171	171	160	151	153
Temps complet	167	170	158	150	152
Temps partiel	4	1	2	1	1
Nouvelles	65	67	57	52	54
Continues	106	104	103	99	99

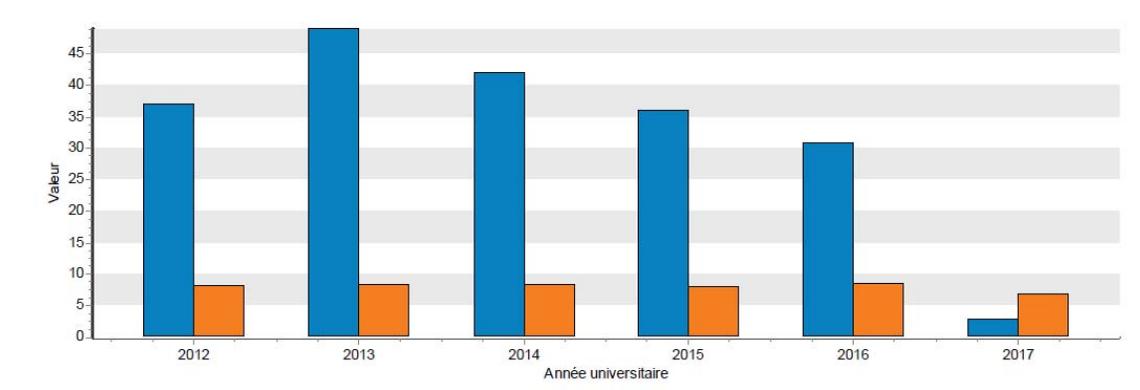
Les données sont en date du: 2018-01-22

Inscriptions totales: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits (temps complet et temps partiel) à l'automne de l'année universitaire.
Inscriptions TC: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à temps complet à l'automne de l'année universitaire.
Inscriptions TP: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à temps partiel à l'automne de l'année universitaire.
Nouvelles inscriptions: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits pour la première fois au programme (temps complet et temps partiel).
Inscriptions continues: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits au programme, qui ont déjà suivi des cours au programme à une session précédente (TC et TP).

7.2 Réussite des étudiantes et étudiants – B. Sc. Kinésiologie

Réussite Étudiante

B. Sc. Kinésiologie



	2012	2013	2014	2015	2016
■ Diplômé(e)s	37	49	42	36	31
■ Durée moyenne des études	8.29	8.34	8.42	8.05	8.54

Note: Les données sont en date du: 2018-01-22

Diplômé(e)s: Nombre d'étudiantes et d'étudiants qui ont obtenu un diplôme pendant l'année universitaire.

Durée moyenne des études: Nombre de sessions régulières inscrites au programme depuis la première inscription au programme

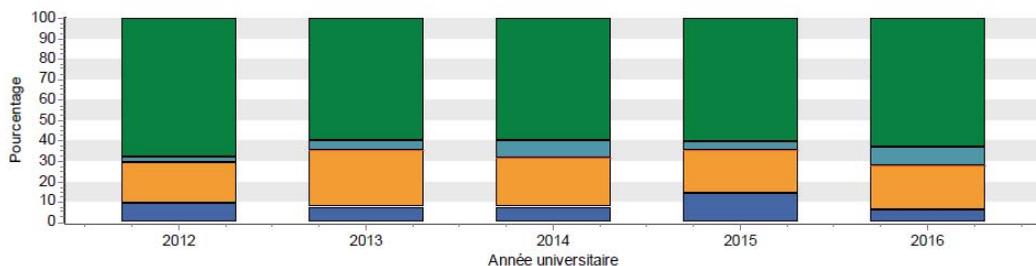
Pour les transferts de programme:

- Pour les cours qui ont été suivis en dehors du programme d'étude, faire la division par 15 crédits (charge normale).
- Tout ce qui reste au-delà du dernier multiple de 15, trancher à partir du 8e crédit, c'est-à-dire qu'il y a une session de plus à partir de 8 crédits, soit la moitié d'une charge normale ($15/2 = 7.5$) arrondie à 8.

7.3 Rétention des étudiantes et étudiants – B. Sc. Kinésiologie

Rétention

B. Sc. Kinésiologie



Inscriptions	2012	2013	2014	2015	2016
Abandon	9.55	7.6	7.6	14.38	5.96
Diplomatation	19.75	27.49	23.39	21.25	21.85
Transfert interne	0	0	0	0	0
Transfert	2.55	5.26	9.36	3.75	8.61
Rétention	68.15	59.65	59.65	60.63	63.58

Les données sont en date du: 2018-01-22

- Abandon:** Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à l'automne de l'année universitaire (TC et TP) qui ne suivent pas de cours à l'automne de la session automne suivante.
- Diplomatation:** Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à l'automne de l'année universitaire (TC et TP) qui ont obtenu un diplôme.
- Transfert:** Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à l'automne de l'année universitaire (TC et TP) qui sont inscrits à un autre programme à la session automne suivante.
- Rétention:** Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à l'automne de l'année universitaire (TC et TP) encore inscrit au même programme à la session d'automne suivante.

Taux d'abandon : $(\text{Abandon} / \text{Total d'inscription}) * 100$
Taux de diplomation : $(\text{Diplomatation} / \text{Total d'inscription}) * 100$
Taux de transfert : $(\text{Transfert} / \text{Total d'inscription}) * 100$
Taux de rétention : $(\text{Rétention} / \text{Total d'inscription}) * 100$

8. Enseignement universitaire (voir Plans de cours en Annexe C)

8.1 Approches pédagogiques privilégiées

Le programme en kinésiologie utilise plusieurs stratégies pédagogiques typiques de l'enseignement universitaire. La connaissance est transmise par le biais de cours magistraux, séminaires, présentations orales, études de cas et travaux pratiques (laboratoires). Le programme offre également des stages qui permettent d'arrimer la théorie à la pratique dans un milieu lié à la kinésiologie. Le programme offre en outre des stages non crédités au cours des trois premières années ainsi que des stages crédités en 4^e année. Et pour celles et ceux souhaitant poursuivre des études aux cycles supérieurs, un projet de fin d'études prévoit des activités de recherche.

8.2 Conditions d'apprentissage

Comme déjà mentionné, le programme de kinésiologie et le programme d'éducation physique (BEP-BED) partagent plusieurs cours en commun pendant leur formation. Les étudiantes et les étudiants en éducation physique suivent donc 24 crédits (8 cours) obligatoires en kinésiologie et choisissent pendant leur parcours 3 crédits supplémentaires parmi une liste de cours optionnel en kinésiologie. Donc en plus des inscriptions en kinésiologie, dans les cours s'ajoutent les inscriptions du programme BEP-BED. Certains cours du programme, selon les préalables, sont aussi ouverts aux autres programmes de l'Université.

Comme c'est également le cas dans la vaste majorité des programmes universitaires, les cours obligatoires de la première année du programme en kinésiologie (KNEP1101 Introduction à la kinésiologie et KNEP1102 Vie active et santé) ont un nombre plus élevé d'étudiantes et d'étudiants (environ 60 à 70 étudiantes et étudiants). À partir de la deuxième année du programme le nombre d'étudiantes et étudiants a tendance à diminuer, selon le cours.

L'enseignement à de grands groupes peut poser certains, il est donc très important d'avoir l'appui de ressources additionnelles afin d'assurer la qualité des cours offerts.

Tableau 3. Nombre d'étudiantes et d'étudiants par cours 2017-2018 – campus de Moncton

Sigle	Nom du cours	# d'étudiants
Automne 2017		
KNEP1101	Introduction à la kinésiologie	54
KNEP2101	Anatomie fonctionnelle	47
KNEP2113	Croissance et développement moteur	44
KNEP3101	Évaluation et prescription en AP	38
KNEP3103	Prévention et soin de blessures	43
KNEP3104	Physiologie de l'exercice clinique	40
KNEP3203	Mesures et évaluation en AP	16
KNEP4102	Sociologie en AP	40
KNEP4201	Réadaptation musculo-squelettique	36
KNEP4202	Entraînement sportif II	5
KNEP4203	Stage d'initiation	27
KNEP4205	Mémoire I	8
Hiver 2018		
KNEP1102	Vie active et santé	55
KNEP2102	Physiologie de l'exercice	48
KNEP2105	Biomécanique en AP	43
KNEP2114	Apprentissage moteur	44
KNEP3112	Éducation physique adaptée	39
KNEP3201	Réadaptation cardio-respiratoire	35
KNEP3202	Entraînement sportif I	18
KNEP3204	Vieillesse en AP	28
KNEP3463	Gestion sportive et récréative	23
KNEP4101	Nutrition et activité physique	40
KNEP4103	Psychologie en AP	40
KNEP4203	Stage d'initiation	3
KNEP4204	Stage d'intégration professionnelle	27
KNEP4206	Mémoire II	8

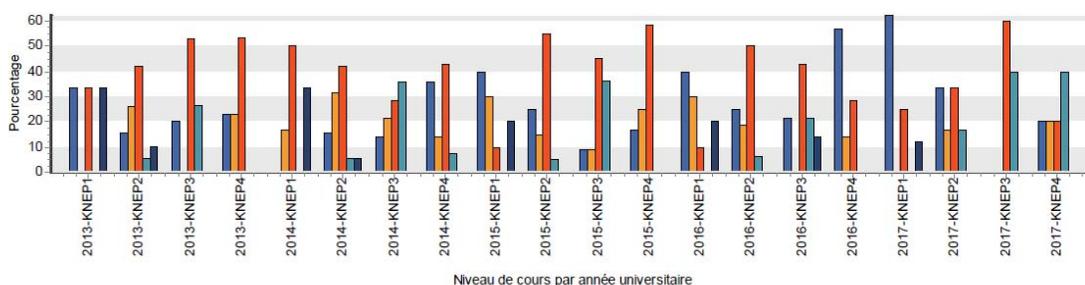
Tableau 4. Nombre d'étudiantes et d'étudiants par cours 2017-2018 – campus d'Edmunston

Sigle	Nom du cours	# d'étudiants
Automne 2017		
KNEP1101	Introduction à la kinésiologie	13
KNEP2101	Anatomie fonctionnelle	7
KNEP2113	Croissance et développement moteur	7
Hiver 2018		
KNEP2102	Physiologie de l'exercice	0
KNEP2105	Biomécanique en AP	0

8.2.3 Distribution des cours selon le nombre d'étudiantes et d'étudiants

Distribution des cours selon le nombre d'étudiantes et d'étudiants

Kinésiologie et éduc. phys.



	2013									2014									2015									2016									2017								
																			Niveaux de cours																										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7	8	9
■ 1 à 5	33.3	15.6	20.0	23.1					0.0	15.6	14.3	35.7						40.0	25.0	9.1	16.7						40.0	25.0	21.4	57.1						62.5	33.3	0.0	20.0						
■ 6 à 10	0.0	26.3	0.0	23.1					16.7	31.6	21.4	14.3						30.0	15.0	9.1	25.0						30.0	18.8	0.0	14.3						0.0	16.7	0.0	20.0						
■ 11 à 30	33.3	42.1	53.3	53.9					50.0	42.1	28.6	42.9						10.0	55.0	45.5	58.3						10.0	50.0	42.9	26.6						25.0	33.3	60.0	20.0						
■ 31 à 50	0.0	5.3	25.7	0.0					0.0	5.3	35.7	7.1						0.0	5.0	36.4	0.0						0.0	6.3	21.4	0.0						0.0	16.7	40.0	40.0						
■ 50 et +	33.3	10.5	0.0	0.0					33.3	5.3	0.0	0.0						20.0	0.0	0.0	0.0						20.0	0.0	14.3	0.0						12.5	0.0	0.0	0.0						

NOTE: Les données sont en date du: **2018-01-23**
Les données sont arrondies à une décimale.

8.3 Mécanismes d'appui offerts aux étudiantes et aux étudiants (enseignement individualisé, appui à la réussite, centre d'aide, ateliers ...)

Les professeures et professeurs du programme sont disponibles pour les étudiantes et étudiants et très souvent au-delà des heures de disponibilité qui leur sont réservées. Les étudiantes et étudiants peuvent aussi faire appel aux différents services qui existent sur le campus. Les étudiantes et étudiants ont aussi l'appui d'une personne ressource de la Bibliothèque Champlain qui se rend au 2^e étage du CEPS, une fois par semaine.

9. Description des ressources matérielles disponibles au programme

9.1 Ressources matérielles

L'enseignement et la pratique de la kinésiologie se fait au CEPS. Les étudiantes et les étudiants ont donc à leur disposition plusieurs salles de classe (enseignement théorique) et quelques salles plutôt consacrées à la pratique de la kinésiologie (par exemple, deux espaces de laboratoire, gymnase, stade, salle de musculation etc.). Il faut cependant noter que les plateaux pratiques sont partagés avec le CEPS et le Service des activités récréatives ce qui peut assez souvent, rendre l'accès à ceux-ci difficile.

9.2 Autres ressources (bibliothèque, laboratoire...). (Voir Annexe D)

Bibliothèque Champlain (voir rapport à l'annexe D)

10. Développements envisagés

Stages obligatoires – 6 crédits

- Réviser la question des crédits de stages obligatoires – est-ce la meilleure option pour tous les étudiantes et étudiants en kinésiologie? La réponse à cette question est « OUI », donc comment s'assurer d'une formation adéquate pour environ 30 étudiantes et étudiants par année? Une question de ressources humaines afin d'assurer l'encadrement et la supervision nécessaire au succès des stages.
- Ressources humaines – moniteur ou monitrice clinique (ou de stages) environ 12 crédits.

Volets – Réadaptation et Entraînement

- Réviser l'offre des deux volets Réadaptation/Entraînement sportif en même temps (à barre oblique). Présentement, les étudiants peuvent s'inscrire au deux, étant déjà dans différentes plages horaires. Enlever l'obligation de suivre un ou l'autre et ajouter éventuellement un troisième volet : Gestion en AP (Gestion sportive et récréative – 3cr et Programmation et services – 3cr). Dans ce cas les étudiants pourraient choisir 4 cours sur 6, c.-à-d. 12 de 18 crédits.

Cours et plans de cours

- Réviser les plans de cours (en plénière) afin d'éviter la redondance inutile et s'assurer que les notions importantes sont enseignées.
- Réviser l'importance de la pratique au programme et s'assurer que celle-ci fait partie des cours ciblés.
- Réviser en équipe les commentaires et suggestions des étudiantes et étudiants (sondage avril 2018) et assurer les suivis nécessaires.
- Réflexion sur les cours ayant des laboratoires (5 cours obligatoires).
- Remplacer le cours obligatoire de MEPS (3cr.) en 4^e année par trois cours EPAP (1cr.), un par année, de la 2^e à la 4^e, étant donné que les étudiants suivent la formation PNCE sur les HMF (habiletés motrices fondamentales) en 1^{re} année dans le cours d'Introduction à la kinésiologie. Parmi les trois EPAP nous

pouvons faire des suggestions aux étudiants afin de prioriser les cours qui envisagent davantage le développement des habiletés motrices de base comme l'athlétisme, la gymnastique, les jeux sportifs individuels (combat, filet/mur, etc.) ou collectifs (handball, soccer, basketball, etc.). Possibilité d'augmenter de 3 à 6 crédits (à réfléchir)?

Installations et laboratoires (planification académique)

Dans le but d'actualiser le programme, il faut mettre l'accent sur les compétences en kinésiologie et par le fait même, sur la composante pratique de la profession. Donc en plus des ressources humaines, le programme nécessite des espaces de laboratoire similaires à ceux offerts sur le marché du travail (milieu hospitalier, entreprise privée, etc.). Donc à discuter la possibilité de créer une salle de conditionnement physique à la fine pointe de la kinésiologie incluant des espaces de laboratoire en physiologie de l'exercice, biomécanique et analyse du mouvement. Ces espaces permettront aux étudiantes et étudiants de pratiquer la kinésiologie et favoriseront les échanges interdisciplinaires avec les autres écoles de la FSSSC. Le partage (entre l'ÉKL et le CEPS) des installations pour fins académiques est souvent problématique et la qualité de l'enseignement livrée aux étudiantes et étudiants du programme en souffre (par exemple, l'accès à la salle de musculation ou la salle de cardio, dont le secteur académique a besoin, dérange les membres du CEPS voulant se servir des équipements).

RAPPORT D'ÉVALUATION

Baccalauréat en sciences de kinésiologie

Équipe d'évaluation :

Dr. François Prince (Université de Montréal)
Dr. Dany MacDonald (Université de l'Île-du-Prince-Édouard)

Date : 26 et 27 Novembre 2019



1. Introduction

L'Université de Moncton fut fondée en 1963 et est la plus grande université canadienne de langue française à l'extérieur du Québec. Ses trois campus (Edmundston, Moncton et Shippagan) sont situés dans trois régions francophones du Nouveau-Brunswick.

L'École de kinésiologie et de loisir (ÉKL) est une école professionnelle attachée à la Faculté des sciences de la santé des services communautaires (FSSSC) de l'Université de Moncton. L'ÉKL offre trois programmes d'études au premier cycle: un baccalauréat en sciences de kinésiologie, un baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme de même que les trois premières années du baccalauréat en éducation avec une majeure en éducation physique.

L'ÉKL offre le programme de baccalauréat en sciences de kinésiologie sur les trois campus de l'Université. De façon plus spécifique, le programme complet de 4 années est offert sur le campus de Moncton, le campus d'Edmundston offre les 1^{ière} et 2^{ième} années du cursus académique, tandis que le campus de Shippagan offre seulement la première année d'étude.

Le comité d'évaluation externe a été mandaté en septembre 2019 afin de procéder à l'évaluation du programme de baccalauréat en kinésiologie de l'Université de Moncton. La visite des installations et les rencontres des différentes personnes en lien avec le programme a eu lieu les 26 et 27 novembre dernier.

Le comité d'évaluation externe a aussi procédé, de façon concomitante, à l'évaluation des demandes d'agrément au Conseil canadien des administrateurs universitaires en éducation physique et kinésiologie (CCAUEPK) pour les programmes de baccalauréat en éducation physique et de baccalauréat en kinésiologie. Ce rapport d'évaluation ne concerne que l'évaluation du programme de baccalauréat en sciences de kinésiologie telle que mandatée par le Vice-rectorat à l'enseignement et aux affaires professorales de l'Université de Moncton.

2. Réponses au mandat d'évaluation

2.1. Le contenu du ou des programmes et leur évolution (Questions 1 a, b, c, d et 2 a, b, c)

2.1.1 Observations générales

Le comité d'évaluation externe a étudié les documents relatifs à l'organisation des cours et des laboratoires du programme de kinésiologie. Le comité a aussi rencontré un groupe d'étudiantes et d'étudiants en 4^{ème} année au programme de kinésiologie et un groupe d'étudiantes et d'étudiants diplômé(e)s qui sont sur le marché du travail comme kinésologue ou inscrits aux cycles supérieurs.

Le programme de kinésiologie est d'une durée de 4 ans et totalise 120 crédits. Pour ce diplôme, les étudiants ont l'option de compléter les 4 ans au campus de Moncton, les 2 premières années au campus d'Edmundston, ou la première année au campus de Shippagan. La structure du programme est bien équilibrée avec un bon nombre de cours à options pour les étudiants. La formation de base en science est très adéquate pour la poursuite dans la spécialité. Étant donnée la diversité des cours que les étudiants doivent suivre, l'éventail de formation offre des connaissances approfondies ainsi que l'opportunité de poursuivre leurs études dans des domaines connexes. Ce sont dans les cours de biologie, chimie, physique et mathématique que les étudiants de kinésiologie nous confirment qu'ils ont travaillé le plus. Après cette première année de formation générale, certains étudiants décident de poursuivre leurs études dans une autre formation professionnelle (médecine, physiothérapie, nutrition, nursing, etc.) ou ils continuent dans un autre programme dans une autre institution.

La profession de kinésologue est reconnue en Ontario depuis 2007 et d'ici quelque temps, le Québec reconnaîtra aussi cette profession comme un professionnel de la santé. Il ne fait nul doute que la vague de professionnalisation du travail de kinésologue va continuer de se répandre au reste du Canada et à travers les provinces maritimes. L'Université de Moncton doit dès aujourd'hui se rapprocher des meilleurs standards de compétences de sortie pour ses futurs kinésologues.

De façon générale, le programme répond assez bien aux besoins sociétaux. Une population vieillissante combinée avec le fait que le métier de kinésologue prend de plus en plus d'ampleur dans la société fait en sorte que la demande pour des professionnels formés en kinésiologie devrait augmenter dans les années à venir.

De ce que nous pouvons voir, le programme de kinésiologie en est à sa première évaluation et aucun rapport d'évaluation précédent n'a pu guider spécifiquement la direction du programme. Le comité note qu'un effort

important a été déployé par la direction du programme afin d'organiser un calendrier académique respectant les créneaux d'enseignement des cours théoriques de spécialisation en kinésiologie et des laboratoires pratiques. Le programme est donc à jour et est aussi comparable à d'autres programmes de kinésiologie au pays.

La présente évaluation de programme a été complétée de façon simultanée avec la demande d'agrément au CCAUEPK, le conseil qui accrédite, entre autre, les programmes de kinésiologie au Canada. Étant donné que le programme répond aux exigences du CCAUEPK, le comité peut conclure que le programme de kinésiologie de l'Université de Moncton satisfait aux recommandations minimales à l'échelle nationale et est à jour.

2.1.2 Forces

La plus grande force du programme est la qualité de son corps professoral. L'équipe est dynamique et totalement dévouée au programme, ce qui favorise de bonnes relations entre les professeurs et étudiants.

2.1.3 Éléments à renforcer

Un élément à renforcer serait de moduler les heures de laboratoire. Bien que des heures de laboratoire aient été ajoutées dans la refonte du programme, celles-ci semblent encore insuffisantes pour développer toutes les habiletés professionnelles nécessaires à la pratique de la profession de kinésiologue. Malgré que les étudiants aient beaucoup d'heures de laboratoire dans leur programme, le nombre d'heures par cours ne leur semble pas suffisant. Dans plusieurs autres programmes de kinésiologie au Canada, nous voyons souvent 2-3 heures de laboratoire par semaine combinées avec 3 heures de cours magistraux. Ceci est souvent le cas pour les cours d'anatomie, de physiologie et de biomécanique. Les évaluateurs ont pris connaissance que les heures de laboratoire sont fixes dans l'horaire, mais certains professeurs, ainsi que les étudiants, ont mentionné que davantage d'heures de laboratoire seraient bénéfiques. À noter que par souci de qualité de formation, nous avons remarqué d'un professeur augmente bénévolement les heures de ses laboratoires pour rencontrer les besoins de formation professionnelle de ses étudiants.

Un autre point à renforcer serait de redoubler d'effort pour créer de meilleurs liens avec le communautaire qui se trouve à proximité. Le programme bénéficierait à long terme de signer des ententes formelles avec les entreprises et services qui sont hébergés au centre d'éducation physique et des sports (CEPS). Par exemple, le centre de personnes âgées, les cliniques, les plateaux sportifs, Cœur en santé et les équipes sportives du CEPS pourraient offrir de lieux riches pour la formation professionnelle et les stages des futurs kinésiologues.

Enfin et à notre grand étonnement, plusieurs étudiants (actuels et diplômés) ont mentionné qu'ils aimeraient que les cours de kinésiologie soient plus difficiles. En effet, les étudiantes et étudiants consultés nous ont confirmé qu'il était trop facile d'obtenir un A+ dans la majorité de leurs cours de kinésiologie. Selon eux, les meilleurs candidats ne peuvent pas se démarquer du reste de la classe. Dans certains cours, des parties de notes sont accordées malheureusement pour une quantité et une qualité minimale de travail. Cela nuit entre autres à la crédibilité de la formation et de la reconnaissance de la part des autres étudiants qui termineront dans un autre programme en santé (nursing, physiothérapie, médecine). Les étudiants rencontrés avaient tous une réelle et impressionnante soif de savoir. Nous croyons que le programme devrait utiliser cette opportunité pour augmenter le contenu du curriculum.

2.1.4 Recommandations

Pour la structure du programme, le comité suggère fortement d'augmenter le nombre d'heures de pratiques (laboratoires) dans certains cours. Le contenu des cours devrait aussi mieux refléter les besoins professionnels sur le terrain.

Il est aussi suggéré d'augmenter les exigences académiques en commençant par un approfondissement de la matière afin d'augmenter la difficulté des cours offerts et par le fait même obtenir une plus grande discrimination dans l'attribution des notes. Ces mesures permettraient aux meilleurs étudiants de mieux se démarquer. De façon plus spécifique, les exigences pour les cours pratiques, comme par exemple le cours de soccer, devraient être dramatiquement rehaussées.

Plusieurs membres du corps professoral sont d'avis qu'une rencontre devrait être organisée afin de comparer tous les plans de cours pour s'assurer d'éviter le dédoublement des notions vues dans les cours offerts dans le programme. Par exemple, les cours enseignés sur les campus de Moncton et d'Edmundston devraient être très similaires afin de préparer de la même manière, les étudiantes et étudiants des deux campus.

Le comité recommande aussi que la direction devrait organiser en collaboration avec les étudiants, un forum sur la situation professionnelle des kinésologistes au Nouveau-Brunswick en invitant les employeurs de la région. Ceci permettra de se mettre au parfum des besoins académiques et pratiques dans la formation professionnelle et de mettre en contact les étudiants avec leurs futurs employeurs. Cet exercice devrait aussi être révisé aux 4-5 ans car des changements peuvent survenir dans les besoins régionaux pour la profession de kinésologue.

2.2 La direction et les ressources professorales (Questions 3 a, b et 4 a, b, c)

2.2.1 Observations générales

Le comité d'évaluation externe a rencontré la direction du programme de même que les membres du corps professoral des Campus de Moncton et d'Edmundston. Il semble que les professeurs n'ont pas eu de rencontre ensemble depuis le mois de juin 2019.

La vision et la mission du programme sont clairement énoncées dans le rapport d'auto-évaluation. De plus, l'unité académique compte un groupe d'individus clairement intéressés au succès du programme et des étudiants. Nous croyons que les membres du personnel enseignant sont totalement impliqués dans l'atteinte des objectifs du programme.

Le nombre de professeurs réguliers assignés au programme de kinésiologie est seulement de 4. Quelques autres professeurs réguliers contribuent au programme de kinésiologie puisqu'ils sont assignés au programme connexe en éducation physique. Le programme utilise aussi un certain nombre de chargés de cours pour compléter l'enseignement. Il y a une lacune évidente dans la diversité de l'expertise des enseignants du programme, notamment avec l'absence d'un(e) professeur(e) dans le domaine de la psychologie du sport et de l'activité physique. Ce domaine est un élément incontournable des programmes de kinésiologie au pays et l'unité bénéficiait grandement d'un individu dans ce domaine tant pour sa contribution à offrir un enseignement de qualité pour les connaissances spécifiques en psychologie du sport que pour sa contribution au fonctionnement de l'unité.

L'étude des curriculum vitae des membres du corps professoral démontrent que dans certains cas, la contribution en recherche est largement en bas de ce qui est comptabilisé ailleurs au pays. Avec l'ajout du programme de maîtrise prévu pour la prochaine année, nous pensons que cela devrait aider les professeurs à augmenter leur portfolio de recherche. Par rapport aux services à la collectivité, les membres de l'unité semblent bien répondre aux besoins.

2.2.2 Forces

Les forces les plus vives de l'unité académique sont la qualité, le dynamisme et l'enthousiasme de ses professeurs de même que leur engagement total dans la formation de leurs étudiantes et étudiants. Le corps professoral est très près de leurs étudiantes et étudiants et sont très disponibles pour rencontrer leurs élèves au besoin. L'unité académique semble donc unie et travaille bien ensemble pour le bien du programme.

2.2.3 Éléments à renforcer

Le faible nombre de professeur rend le programme très vulnérable pour l'organisation des cours lorsqu'un professeur est en congé de maladie ou en congé d'étude. Certaines disciplines comme psychologie sportive n'est pas représentées. La recherche devrait aussi prendre une place plus importante dans le cursus des professeurs car c'est de cette façon qu'ils pourront faire rayonner leur institution et attirer des étudiantes et étudiants au cycle supérieurs.

2.2.4 Recommandations

Le comité est d'avis qu'il est impératif d'augmenter l'effectif de professeurs afin de redistribuer les responsabilités communes au programme sur un plus grand nombre de personnes. La seule spécialité qui n'est pas représentée au sein du corps professoral est la psychologie du sport. Cela devrait être une priorité dans les prochains postes offerts dans le programme. Un autre poste devrait être alloué pour un professeur spécialisé en formation pratique et clinique. Les activités de recherche devraient être stimulées et encouragées par la direction. Le rayonnement du programme de kinésiologie et de l'Université de Moncton en dépend.

Le comité propose aussi à la direction d'organiser d'ici la fin de l'année académique (avril 2020), une rencontre entre les étudiantes et étudiants diplômé(e)s du programme et les employeurs du milieu professionnel afin de mieux connaître les besoins du marché et pouvoir les arrimer aux objectifs du programme. Finalement le comité propose aussi d'organiser une retraite avec les membres du corps professoral et les chargés de cours afin de comparer tous les plans de cours qui sont offerts et de s'assurer d'éviter les dédoublements de matière et la redondance entre les cours.

De plus, une plus grande reconnaissance du travail des chargés de cours devrait être faite. Leur participation aux assemblées du département devrait être aussi sollicitée. La fréquence de ces assemblées devrait être minimalement d'une fois par mois ou aux deux mois. De cette manière, le corps enseignant sera encore plus engagé dans le succès du programme.

2.3 L'enseignement et les conditions associées (Questions 5 a, b et 6 a, b)

2.3.1 Observations générales

Plusieurs approches d'apprentissages sont utilisées par les professeurs en kinésiologie: cours magistraux, études de cas, démonstration, schémas conceptuels, travaux de groupe, réalité augmentée, apprentissages expérientiels, microenseignements et la participation à des laboratoires. L'enseignement se réalise normalement dans des groupes dépassant

rarement 50 étudiantes et étudiants comme dans le cours Introduction à la kinésiologie (KNEP1101) et le cours de Vie active et santé (KNEP1102). Le nombre d'étudiantes et d'étudiants dans les autres cours est d'environ 40 élèves. Dans les commentaires recueillis, les laboratoires de physiologie ne sont pas assez longs pour permettre un apprentissage en profondeur de la matière et des habilités à acquérir. Il est impératif que les étudiantes et étudiants du programme puissent atteindre le niveau d'expertise nécessaire pour exercer l'emploi de kinésologue.

Malgré que les ressources matérielles et humaines permettent au programme de fonctionner, l'unité bénéficierait de plus d'équipements. Les investissements au niveau des équipements de laboratoire et de recherche ont été modestes dans les dernières années, mais le comité désire souligner que certains membres du corps professoral de l'unité ont réussi à acquérir du matériel de recherche par l'entremise de fonds de recherche. De plus, l'édifice dans lequel réside l'unité est âgé d'environ 40 ans et nécessite des investissements majeurs pour le mettre à jour.

Les étudiantes et les étudiants du programme de kinésiologie ont plusieurs salles de classe à leur disposition sur le Campus de Moncton pour les enseignements théoriques et pratiques de la kinésiologie. À notre grand étonnement, les étudiantes et les étudiants du Campus d'Edmundston ne semblent pratiquement pas bénéficier de ressources matérielles (équipements de base pour l'enseignement) ni de locaux adéquats (gymnase, salle musculation) pour y apprendre les notions pratiques par rapport à leurs collègues du Campus de Moncton. Pour l'ensemble de la formation, l'enseignement théorique est dispensé en grande partie par les professeurs du programme. Sur le campus de Moncton, les professeurs enseignent/supervisent certains laboratoires et un membre du personnel y est dédié à 80%. Sur le campus d'Edmundston, il n'y a pas de ressources additionnelles pour supporter le professeur dans ses fonctions.

2.3.2 Forces

La qualité de l'enseignement dans le programme est définitivement une force. Tous les étudiants (passé et présent) ont mentionné à quel point les professeurs étaient dévoués à leur enseignement. Ceci fait en sorte que les étudiants ont de très bonnes expériences au cours de leurs études. De plus, les membres du personnel ont réussi à trouver des façons ingénieuses pour acquérir de l'équipement pour leurs cours et leurs laboratoires.

2.3.3 Éléments à renforcer

Les heures dédiées aux laboratoires et travaux pratiques ne devraient pas être comptabilisées dans les heures de cours. Dans l'organisation proposée, un cours théorique se donne sur deux périodes de 75min et le laboratoire sur une période

de 75 minutes. Dans d'autres programmes canadiens, le cours magistral dure 180 min et le laboratoire associé au cours dure entre 60 et 180 min dépendamment du cours. Les laboratoires et travaux pratiques devraient être considérés comme faisant partie du temps que l'étudiantes et l'étudiants doivent consacrer à la préparation de leur cours tout comme pour les stages durant les trois premières années de formation qui ne sont pas comptabilisé.

L'unité bénéficierait de plus de ressources matérielles pour offrir son programme. Par exemple, les laboratoires pourraient se doter de quelques pièces d'équipement et en particulier au domaine de la physiologie et de la biomécanique pour rendre les laboratoires plus pertinents. Relié au point soulevé plus haut, une augmentation de l'effectif professoral en occurrence dans le domaine de la psychologie du sport aiderait grandement au programme.

2.3.4 Recommandations

Les recommandations liées aux conditions d'apprentissage sont les suivantes : 1) investir dans l'ajout d'une ressource professorale dans le domaine de la psychologie du sport, 2) ajouter des ressources matérielles et des équipements pour les laboratoires, 3) augmenter la durée des laboratoires et de les exclure des exigences et de l'emploi du temps du cours, 4) développer un plan d'action tangible pour la revigoration de l'édifice du CEPS et 5) permettre aux étudiantes et les étudiants du Campus d'Edmundston d'avoir accès aux mêmes conditions d'apprentissage (nombre d'enseignants spécialisés, équipements, locaux et laboratoires) que ceux du Campus de Moncton.

2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes (Questions 7, 8, et 9)

2.4.1 Observations générales

Le comité d'évaluation externe a tout d'abord rencontré le corps professoral du programme dispensé aux Campus de Moncton et celui d'Edmundston. Par la suite, le comité a pu rencontrer un groupe d'étudiantes et d'étudiants actuels du programme de kinésiologie et par la suite, un groupe d'étudiantes et d'étudiants diplômés et qui sont sur le marché du travail comme kinésiologue ou comme étudiantes et étudiants aux grades supérieurs.

2.4.2 Forces

Le corps professoral est d'une grande qualité. Les professeurs sont motivés à donner leur maximum pour enseigner leur matière. Ils ont à cœur le succès de leurs étudiantes et étudiants. Les étudiantes et étudiants actuel(le)s et diplômé(e)s que avons rencontrés avaient en haute estime leur institution de

formation professionnelle en kinésiologie. Les échanges ont été harmonieux et très constructifs.

Il semble que depuis quelques années, il manque un certain leadership dans le corps professoral. Ceci s'exprime par un manque d'arrimage entre la formation théorique et pratique et les prérequis du métier de kinésiologue tels que demandés par les employeurs.

2.4.3 Éléments à renforcer

Améliorer le leadership au sein du corps professoral et de la direction du programme.

2.4.4 Recommandations

Augmenter les exigences académiques des cours (théorique et pratique) du programme de kinésiologie afin de mieux préparer les étudiantes et étudiants au marché du travail. Stimuler le leadership au sein du corps professoral et de la direction du programme.

2.5 L'appui aux étudiantes et aux étudiants (ref : Questions 10 et 11)

2.5.1 Observations générales

Suite à une rencontre avec un groupe d'étudiantes et d'étudiants actuels du programme de kinésiologie et par la suite avec un groupe d'étudiantes et d'étudiants diplômés, le comité d'évaluation a pu entendre plusieurs commentaires au sujet de l'encadrement durant leur formation universitaire.

2.5.2 Forces

Selon les propos de la grande majorité des étudiantes et étudiants rencontrés, ils ont presque tous unanimement qu'ils ont eu à un moment donné dans leur parcours universitaire, une personne avec laquelle ils ont pu discuter de leur cheminement professionnel. Ces personnes sont soit des membres du corps professoral ou même des membres du personnel de soutien. Les étudiantes et étudiants sentent un grand respect et une bonne écoute de leur part.

2.5.3 Éléments à renforcer

Bien que les étudiantes et étudiants ont eu des réponses à leurs questions, il nous semble important de souligner que ce service devrait être organisé de façon systématique et ajouté au calendrier du programme de kinésiologie.

2.5.4 Recommandations

Le membre du corps professoral le plus aux faits du domaine professionnel en kinésiologie devrait être assigné à la responsabilité de personne ressource pour les étudiantes et étudiants. Un rappel devrait être réalisé ponctuellement afin d'informer les étudiantes et étudiants à propos de ce service et de la disponibilité de cette personne.

Les initiatives de foires à l'emploi et aux cycles supérieurs telles qu'elles ont été réalisées dans le passé, devraient être remise à l'agenda du programme et ce, durant la troisième année de formation en kinésiologie. Cela pourrait aussi aider au recrutement de nouveaux étudiants à la nouvelle maîtrise qui débutera prochainement en sciences de la santé.

2.6 La R-D-C et sa contribution (Questions 12 et 13)

2.6.1 Observations générales

Le comité d'évaluation externe a consulté les membres du corps professoral de même qu'un groupe d'étudiantes et d'étudiants de 4^{ième} année et de diplômé(e)s.

À la demande du comité d'évaluation externe, les CV des membres du corps professoral leur ont été transmis. Le comité a pu prendre connaissance des CV lors de la visite sur le Campus de Moncton. Malheureusement, les CV de Vicky Bouffard Levasseur et de Michelle Cardoso ne nous ont pas été acheminés. Le comité déplore aussi l'hétérogénéité dans le format de présentation des 5 CV présentés. Par exemple, malgré une productivité scientifique importante, la formation académique de Michel Johnson est inexistante de même que le nombre d'étudiantes et étudiants qu'il a formé ainsi que son rôle dans la supervision des stages. Ce dernier n'était pas non plus présent lors de la visite du comité d'évaluation. La rubrique « services à la communauté » ne figurait malheureusement plus dans les parties recherche-développement-création-innovation (RDCI) des CV et il était donc très difficile pour le comité de se prononcer sur cette section de la section RDCI.

2.6.2 Forces

Les professeurs qui évoluent au sein du programme de kinésiologie ont tous une excellente formation universitaire pour accomplir leurs tâches d'enseignement et de recherche.

2.6.3 Éléments à renforcer

À part quelques rares exceptions, la production scientifique et le financement de la recherche du corps professoral sont très limités (dans certains cas, moins de 6 articles en carrière). Un incitatif et des encouragements devraient être faits afin de corriger cette situation.

2.6.4 Recommandations

Fournir un gabarit classique pour les CV des membres du corps professoral pour les prochains exercices d'évaluation.

Stimuler les professeurs à participer à des projets de recherche après la fin du semestre d'hiver et avant les vacances estivales. La productivité scientifique est le moyen le plus efficace de stimuler les étudiantes et étudiants à s'inscrire aux grades supérieurs à l'Université de Moncton.

2.7 Le ou les programmes et le milieu (Question 14)

2.7.1 Observations générales

La version du programme proposé est un excellent pas vers un programme spécialisé pour former les futurs professionnels francophones de la santé au Nouveau Brunswick.

2.7.2 Forces

Depuis le dernier remaniement du programme académique, la direction du programme propose une nouvelle version de la formation en kinésiologie qui rencontre les exigences minimales de formations au pays.

2.7.3 Éléments à renforcer

À notre avis, des liens plus étroits devraient être entretenus entre la direction du programme avec les potentiels et futurs employeurs des étudiantes et étudiants en kinésiologie de l'Université de Moncton. Dans une institution universitaire, l'utilisation des locaux du CEPS (salle de cardio, la piscine, les courts de tennis, la piste de course et les gymnases) devraient être attribuée prioritairement pour l'enseignement et la recherche de l'ÉKL. Il en est de même pour les services que le CEPS abrite tels que Cœur en santé et la salle de musculation qui devraient être utilisés comme des sites privilégiés de formation des futurs étudiants. Il va de soi que les objectifs de stage ou de cours pour encadrer les étudiantes et les étudiants devront être partagés avec le personnel qui travaillent dans ces organismes.

2.7.4 Recommandations

Nous recommandons au vice-rectorat d'agir immédiatement pour promouvoir de saines relations entre le programme de kinésiologie et les services du CEPS. Au delà des enjeux économiques, l'Université de Moncton a le devoir d'assurer une formation de grande qualité pour ses étudiants.

2.8 Autres interrogations ou observations sur le ou les programmes

2.8.1 Est-ce que le programme rencontre les exigences du conseil d'agrément soit le Conseil canadien des administrateurs universitaires en éducation physique et kinésiologie (CCAUEPK)?

Suite à leur évaluation, les évaluateurs ont conclu que le programme répondait aux exigences d'agrément du CCAUEPK. Par contre, nous recommandons que malgré ce fait, la direction du programme ainsi que l'administration agissent sur le plus grand nombre de recommandations possible afin de continuer le développement du programme.

2.8.2 Est-ce que les stages obligatoires en kinésiologie répondent aux besoins des étudiantes et étudiants du programme?

Le fait d'avoir des stages dans le programme est un atout intéressant. Par contre, avoir un stage obligatoire peut augmenter la complexité d'administration du programme. Par exemple, être en mesure de trouver des stages pour tous les étudiants peut s'avérer problématique puisque les opportunités dans la communauté ne se pas toujours abondantes. Ceci pourrait devenir encore plus problématique si le programme croit en nombre d'étudiantes et étudiants. Ensuite, il n'est pas nécessairement prudent d'envoyer tous les étudiants en stage. Ceci est particulièrement le cas avec des étudiants à faible performance académique. Donc, pouvoir contrôler les étudiantes et étudiants qui ont accès aux stages serait un atout pour le programme. Nous recommandons que l'unité réévalue les stages obligatoires et considère un modèle où les étudiants sont sélectionnés (avec des critères précis) pour participer aux stages.

2.8.3 Serait-il approprié d'inclure un troisième volet au programme?

Pour le moment, nous ne recommandons pas l'ajout d'un troisième volet au programme. Nous recommandons que l'unité se penche sur les recommandations dans ce rapport et continue de renforcer le programme

actuel. De plus, les programmes actuels ne sont pas extrêmement contingentés et ajouter un volet ne servirait qu'à fractionner le groupe en plus petits morceaux.

2.8.4 Le cheminement imposé aux étudiantes et étudiants est-il comparable à ce qui se fait ailleurs?

Le parcours des étudiants du programme de kinésiologie de l'Université de Moncton est comparable aux étudiants des autres universités canadiennes. Une différence majeure serait dans le nombre d'heures de laboratoire assigné à chaque cours. Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous recommandons à l'unité de revisiter les heures de laboratoire aux cours.

2.8.5 Est-ce que les étudiantes et étudiants sont satisfaits de leur parcours? Se sentent-ils prêts à intégrer le marché du travail?

De façon générale, les étudiants sont satisfaits de leur programme. Ils sont particulièrement satisfaits des relations qu'ils ont avec leurs professeur(e)s. Par contre, les étudiants ont aussi mentionnés qu'ils ne se sentent pas nécessairement prêts à affronter le marché du travail. Nous avons identifié deux points aux cours de ce document qui aide à expliquer ce sentiment : 1) le fait que les cours sont perçus comme trop faciles, et 2) un nombre minime d'heure de laboratoire par cours. Donc, nous continuons de renforcer que l'unité se doit d'agir sur ces deux points pour mieux préparer leurs étudiants pour accomplir leur futur rôle de professionnel de la santé.

2.8.6 Est-ce que le contenu des cours respecte les objectifs généraux et spécifiques énoncés dans les CPR suite à la reconfiguration? Est-ce que la stratégie actuelle de recrutement des étudiantes et étudiants est efficace et comment maximiser le recrutement futur ?

Pour le recrutement, les programmes à l'Université de Moncton sont dans une situation unique. La population (nombres d'étudiants finissant le secondaire dans des écoles francophone) à laquelle les programmes ont accès est limitée. Par contre, nous avons appris que environ 34% de la population se retrouve à l'Université de Moncton. Ceci semble être un rendement exceptionnel, et le service de recrutement de l'Université devrait être félicitée pour ses efforts. Avec une population vieillissante, l'Université devra redoubler ses efforts pour maintenir son pouvoir d'attraction. Nous recommandons alors que des partenariats avec d'autres écoles/collèges francophones (comme au Québec) soient développés pour aider au

recrutement. Si cela n'est pas possible, l'Université et la province devraient considérer de conserver le pouvoir exclusif de recrutement sur leur territoire.

3 Conclusions

Le programme de kinésiologie à l'Université de Moncton offre une formation qui est comparable à d'autres programmes à l'échelle nationale. Suite à notre visite sur le campus, nous pouvons conclure que le programme contient beaucoup de forces, mais pourrait bénéficier des quelques changements spécifiques apportés par l'unité elle-même ainsi que par l'administration.

Sans vouloir répéter toutes les recommandations, dans cette section, nous recommandons aux différents agents à se pencher activement sur les différentes recommandations mentionnées dans ce document et de développer une série de stratégies pour les réaliser afin d'offrir aux étudiants la meilleure formation possible.

Finalement, nous tenons à remercier l'Université de nous avoir permis de compléter cette évaluation et nous espérons que les remarques contenues dans ce document pourront aider le programme dans le futur.

**Rapport évaluation programme en sciences de kinésiologie
Suivi des recommandations**

**Unité académique réseau de la discipline (UARD)
Le 9 mars 2020**

Recommandations	Commentaires
<p>2.1.4. Recommandations</p> <p>Pour la structure du programme, le comité suggère fortement d’augmenter le nombre d’heures de pratiques (laboratoires) dans certains cours. Le contenu des cours devrait aussi mieux refléter les besoins professionnels sur le terrain.</p> <p>Il est aussi suggéré d’augmenter les exigences académiques en commençant par un approfondissement de la matière afin d’augmenter la difficulté des cours offerts et par le fait même obtenir une plus grande discrimination dans l’attribution des notes. Ces mesures permettraient aux meilleurs étudiants de mieux se démarquer. De façon plus spécifique, les exigences pour les cours pratique, comme par exemple le cours de soccer, devrait être dramatiquement rehaussées.</p> <p>Plusieurs membres du corps professoral sont d’avis qu’une rencontre devrait être organisée afin de comparer tous les plans de cours pour s’assurer d’éviter le dédoublement des notions vues dans les cours offerts dans le programme. Par exemple, les cours enseignés sur les campus de Moncton et d’Edmundston devraient être très similaires afin de préparer de la même manière, les étudiantes et étudiants des deux campus.</p> <p>Le comité recommande aussi que la direction devrait organiser en collaboration avec les</p>	<p>Nous accueillons cette recommandation positivement et nous estimons que l’examen des plans de cours en commun permettra un approfondissement de la matière et d’éviter les dédoublements inutiles des notions.</p> <p>L’examen des meilleurs moyens afin de bien circonscrire les besoins du milieu et la situation professionnelle sera effectué.</p>

<p>étudiants, un forum sur la situation professionnelle des kinésiologues au Nouveau-Brunswick en invitant les employeurs de la région. Ceci permettra de se mettre au parfum des besoins académiques et pratiques dans la formation professionnelle et de mettre en contact les étudiants avec leurs futurs employeurs. Cet exercice devrait aussi être revisité aux 4-5 ans car des changements peuvent survenir dans les besoins régionaux pour la profession de kinésiologue.</p>	
<p>2.2.4. Recommandations</p> <p>Le comité est d'avis qu'il est impératif d'augmenter l'effectif de professeurs afin de redistribuer les responsabilités communes au programme sur un plus grand nombre de personnes. La seule spécialité qui n'est pas représentée au sein du corps professoral est la psychologie du sport. Cela devrait être une priorité dans les prochains postes offerts dans le programme. Un autre poste devrait être alloué pour un professeur spécialisé en formation pratique et clinique. Les activités de recherche devraient être stimulées et encouragées par la direction.</p> <p>Le comité propose aussi à la direction d'organiser d'ici la fin de l'année académique (avril 2020), une rencontre entre les étudiantes et étudiants diplômé(e)s du programme et les employeurs du milieu professionnel afin de mieux connaître les besoins du marché et pouvoir les arrimer aux objectifs du programme.</p>	<p>Nous avons lors des exercices budgétaires des cinq dernières années fait la demande d'ajouts d'une ressource professorale et nous poursuivons ces efforts afin d'augmenter les activités académiques et de recherche.</p> <p>Pour ce qui est des activités de recherche, la redéfinition du nouveau Centre de recherche en kinésiologie, loisir et vie saine est une action afin d'encadrer les activités de recherche à l'ÉKL.</p> <p>Tel que mentionné à la recommandation précédente, l'ÉKL étudiera la façon la plus appropriée de faire un examen des plans de cours et de mieux connaître les besoins du marché du travail.</p> <p>Comme le prévoient les conventions collectives, deux chargés de cours sont membres de l'Assemblée de l'ÉKL et participent à nos rencontres régulières. Nous souhaitons également les impliqués</p>

<p>Enfin, le comité propose aussi d'organiser une retraite avec les membres du corps professoral et les chargés de cours afin de comparer tous les plans de cours qui sont offerts et de s'assurer d'éviter les dédoublements de matière et la redondance entre les cours.</p> <p>De plus, une plus grande reconnaissance du travail des chargés de cours devrait être faite. Leur participation aux assemblées du département devrait être aussi sollicitée. La fréquence de ces assemblées devrait être minimalement d'une fois par mois ou aux deux mois. De cette manière, le corps enseignant sera encore plus engagé dans le succès du programme.</p>	<p>régulièrement quand cela s'avère utile et selon leur disponibilité.</p>
<p>2.3.4. Recommandations</p> <p>Les recommandations liées aux conditions d'apprentissage sont les suivantes : 1) investir dans l'ajout d'une ressource professorale dans le domaine de la psychologie du sport, 2) ajouter des ressources matérielles et des équipements pour les laboratoires, 3) augmenter la durée des laboratoires et de les exclure des exigences et de l'emploi du temps du cours, 4) développer un plan d'action tangible pour la revigoration de l'édifice du CEPS et 5) permettre aux étudiantes et les étudiants du Campus d'Edmundston d'avoir accès aux mêmes conditions d'apprentissage (nombre d'enseignants spécialisés, équipements, locaux et laboratoires) que ceux du Campus de Moncton.</p>	<p>Le point 1) est abordé à la recommandation suivante.</p> <p>En ce qui a trait aux ressources matérielles et de laboratoires, nous continuerons à évaluer de façon régulière les besoins.</p> <p>Nous sommes ouverts à examiner le nombre d'heures de laboratoires à la lumière de la structure du programme, des ressources humaines et des résultats de l'évaluation des besoins.</p> <p>Pour ce qui concerne la revigoration de l'édifice du Ceps et des équipements du UMCE, nous n'en sommes pas les gestionnaires, mais avons proposé au cours des dernières années de projets de revigoration de nos espaces académiques et nous poursuivrons nos efforts en ce sens.</p>
<p>2.4.4. Recommandations</p>	

<p>Augmenter les exigences académiques des cours (théorique et pratique) du programme de kinésiologie afin de mieux préparer les étudiantes et étudiants au marché du travail. Stimuler le leadership au sein du corps professoral et de la direction du programme.</p>	<p>Nous nous assurons de maintenir notre agrément du Conseil canadien des administrateurs universitaires en éducation physique et kinésiologie. D'ailleurs l'évaluation récente (2019) a été positive.</p>
<p>2.5.4. Recommandations</p> <p>Le membre du corps professoral le plus aux faits du domaine professionnel en kinésiologie devrait être assigné à la responsabilité de personne ressource pour les étudiantes et étudiants. Un rappel devrait être réalisé ponctuellement afin d'informer les étudiantes et étudiants à propos de ce service et de la disponibilité de cette personne.</p> <p>Les initiatives de foires à l'emploi et aux cycles supérieurs telles qu'elles ont été réalisées dans le passé, devraient être remises à l'agenda du programme et ce, durant la troisième année de formation en kinésiologie. Cela pourrait aussi aider au recrutement de nouveaux étudiants à la nouvelle maîtrise qui débutera prochainement en sciences de la santé.</p>	<p>Les moyens d'améliorer le recrutement et l'expérience étudiante seront sérieusement étudiés.</p>
<p>2.6.4. Recommandations</p> <p>Fournir un gabarit classique pour les CV des membres du corps professoral pour les prochains exercices d'évaluation.</p> <p>Stimuler les professeurs à participer à des projets de recherche après la fin du semestre d'hiver et avant les vacances estivales. La</p>	<p>Nous nous assurerons, en collaboration avec le bureau du VRER, de mieux répondre à cette exigence.</p> <p>Comme mentionné auparavant, la redéfinition du nouveau Centre de recherche en kinésiologie, loisir et vie saine</p>

<p>productivité scientifique est le moyen le plus efficace de stimuler les étudiantes et étudiants à s'inscrire aux grades supérieurs à l'Université de Moncton.</p>	<p>contribuera certainement à stimuler les activités de recherche à l'ÉKL.</p>
<p>2.7.4. Recommandations</p> <p>Nous recommandons au vice-rectorat d'agir immédiatement pour promouvoir de saines relations entre le programme de kinésiologie et les services du CEPS. Au delà des enjeux économiques, l'Université de Moncton a le devoir d'assurer une formation de grande qualité pour ses étudiants.</p>	<p>Nous maintenons des collaborations régulières et productives avec les services du Ceps pour assurer un environnement académique adéquat à l'offre des cours.</p>
<p>2.8. Recommandations</p> <p>Nous recommandons que l'unité réévalue les stages obligatoires et considère un modèle où les étudiants sont sélectionnés (avec des critères précis) pour participer aux stages.</p> <p>Nous recommandons alors que des partenariats avec d'autres écoles/collèges francophones (comme au Québec) soient développés pour aider au recrutement. Si cela n'est pas possible, l'Université et la province devraient considérer de conserver le pouvoir exclusif de recrutement sur leur territoire.</p>	<p>Nous accueillons cette recommandation de réévaluer le modèle actuel de stage à la lumière des exemples pertinents d'autres universités et suite à une consultation avec nos milieux d'accueil.</p>



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

PAR COURRIEL

Le 23 mars 2020

Monsieur Gilles Roy
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université de Moncton

Objet : Réaction de la FSSSC et de l'École de kinésiologie et loisir (ÉKL) au rapport de l'équipe d'évaluation du programme de kinésiologie

Monsieur Roy,

Suite à la *Note de service* du VRAEAP en date du 30 janvier 2020 demandant la réaction écrite au rapport d'évaluation du programme de kinésiologie (B.Sc. kinésiologie), une lecture approfondie du rapport et une consultation furent effectuées auprès des membres de l'UARD concerné qui ont préparé un document de réactions qui se retrouve en pièce jointe.

Le décanat de la faculté et les membres du corps professoral de l'ÉKL sont dans l'ensemble très satisfait du rapport des évaluateurs Dr. François Prince (Université de Montréal) et Dr. Dany MacDonald (Université de l'Île-du-Prince-Édouard) qui font des constats justes et représentatifs de l'état de la situation du programme évalué. À noter que les évaluateurs ont également procédé, de façon concomitante, à l'évaluation des critères d'agrément du Conseil canadien des administrateurs universitaires en éducation physique et kinésiologie (CCAUEPK).

Étonnement, les évaluateurs indiquent à la section 2.1.1 que « *le programme est à sa première évaluation et aucun rapport d'évaluation précédent n'a pu guider spécifiquement la direction du programme* ». Toutefois, dans le rapport d'auto-évaluation préparé par l'unité et soumis aux évaluateurs, on y retrouve les recommandations de la dernière évaluation qui eut lieu en 2006.

Néanmoins, les évaluateurs notent de manière générale qu'un effort important a été déployé dans l'organisation du calendrier académique afin de bien intégrer à la fois le volet théorique et le volet pratique. Ils soulignent que le programme est actualisé et comparable à d'autres programmes de kinésiologie au Canada, mais qu'il serait important de « *se rapprocher des meilleurs standards de*

compétences de sortie pour ses futurs kinésologues ». Toutefois, aucune recommandation ne s'attarde à la professionnalisation du travail de kinésologue qui commence à se répandre dans certaines provinces canadiennes.

Nous sommes aussi d'accord avec les évaluateurs qui ont observé le grand besoin d'investissement pour l'amélioration d'espaces d'enseignement et de laboratoire (revigoration) et l'achat de pièces d'équipement de laboratoire (mise à niveau) qui date de plus de 40 ans. Il sera aussi important de prévoir des mesures pour assurer l'accès à ces mêmes conditions d'apprentissage au campus d'Edmundston.

Comme éléments généraux à renforcer, les évaluateurs suggèrent que les heures de laboratoires pratiques soient encore plus amplifiées afin de permettre aux étudiantes et étudiants l'atteinte des habiletés professionnelles. Quoiqu'il existe une relation favorable entre l'équipe de professeures et de professeurs et les étudiantes et étudiants du programme, un point important à renforcer qui fut noté dans le rapport serait les liens avec la communauté, notamment les services offerts par le CEPS.

Plus spécifiquement, les évaluateurs dénotent un bon nombre de forces du programme. Une des plus grandes forces soulevées par les évaluateurs est la qualité de l'enseignement et le dévouement des professeures et professeurs qui ont été mentionnés à plusieurs reprises dans le rapport. La satisfaction des étudiantes et des étudiants en ce qui concerne l'encadrement et le soutien qu'ils ont reçu dans leur parcours universitaire ont aussi été soulignés favorablement dans le rapport.

Les évaluateurs ont également identifié des points à améliorer ou à renforcer en ce qui concerne l'offre et le contenu des cours, notamment l'importance de réviser l'ensemble des plans de cours afin d'éviter les redondances et d'assurer que la matière couverte soit similaire entre les deux campus. Ceci permettra aussi d'explorer le niveau d'exigences dans le cursus des cours.

Concernant les ressources professorales de l'ÉKL, les évaluateurs ont souligné une lacune importante dans la diversité du corps professoral du programme, soit l'absence d'un membre dans le domaine de la psychologie du sport et de l'activité physique. Ils dénotent également le faible nombre de professeur ce qui rend le programme vulnérable et en même temps affecte la productivité en recherche. Ils recommandent donc de « *redistribuer les responsabilités communes au programme sur un plus grand nombre de personnes* » et voir à prioriser dans les prochains postes offerts, l'embauche d'une professeure ou d'un professeur dans la spécialité manquante. Ces recommandations sont très importantes pour le décanat et l'école et certaines actions sont envisagées afin d'y répondre.

Vous constaterez dans le document de réactions qui se trouve en pièce jointe, que les recommandations en ce qui concerne le contenu du programme et son évolution sont très bien accueillies par les membres de l'UARD du programme de kinésiologie.

Dans l'ensemble, le décanat de la faculté considère les éléments du rapport très favorables et les recommandations nous semblent réalisables. Nous tenons donc à remercier les évaluateurs qui ont

apporté des points intéressants et importants qui permettront d'améliorer la qualité de notre programme en kinésiologie et l'expérience étudiante dans son ensemble.

En vous remerciant de l'opportunité de répondre à ce rapport d'évaluation, je vous prie d'agréer, Monsieur le vice-recteur, mes salutations les meilleures.



Natalie Carrier, Ph.D.
Doyenne

cc. Madame Elizabeth Dawes, Vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales
Madame Sylvie Robichaud-Ekstrand, Vice-doyenne, Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
Monsieur Hubert Roussel, directeur, École de kinésiologie et loisir

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Évaluation du programme de baccalauréat ès sciences de kinésiologie

Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche au Comité conjoint de la planification

1. Introduction

Les 26 et 27 novembre 2019, les professeurs François Prince de l'Université de Montréal et Dany MacDonald de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard visitaient le campus de Moncton en tant qu'évaluateurs externes afin d'examiner le programme de baccalauréat ès sciences de kinésiologie et de donner leur avis au sujet de ce programme. Les professeurs MacDonald et Prince ont remis leur rapport d'évaluation le 29 janvier 2020.

Comme prévu dans la politique d'évaluation des programmes, l'UARD de kinésiologie et la doyenne de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC) ont eu l'occasion de réagir au rapport de l'équipe d'évaluation. Leurs rapports datent du 9 mars 2020 et du 23 mars 2020 respectivement.

À la suite de l'étude du rapport d'autoévaluation préparé par l'UARD de kinésiologie, du rapport de l'équipe d'évaluation externe MacDonald et Prince et des réactions de l'UARD de kinésiologie et de la doyenne de la FSSSC, Natalie Carrier, à ce rapport, le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche présente au Comité conjoint de la planification son rapport d'évaluation du programme de baccalauréat ès sciences de kinésiologie.

2. Réponse au mandat d'évaluation

Dans le *Rapport sur la planification académique de l'Université de Moncton* présenté au CCJ en juin 2016, le baccalauréat ès sciences de kinésiologie figure parmi les **programmes prioritaires**, c'est-à-dire ceux « qui s'inscrivent directement dans la mission d'une unité académique ou qui montrent un arrimage étroit avec le plan stratégique institutionnel » (p. 59).

Les évaluateurs externes notent que le programme est offert au complet au campus de Moncton mais qu'il est également possible de suivre « les 2 premières années au campus d'Edmundston, ou la première année au campus de Shippagan » (p. 2).

L'équipe d'évaluation « a aussi procédé, de façon concomitante, à l'évaluation des demandes d'agrément au Conseil canadien des administrateurs universitaires en éducation physique et kinésiologie (CCAUEPK) pour les programmes de baccalauréat en éducation physique et de baccalauréat en kinésiologie » (p. 1). Ils indiquent que « le programme de kinésiologie satisfait aux recommandations minimales à l'échelle nationale et est à jour » (p. 3).

2.1 Le contenu du programme et son évolution

Les évaluateurs externes considèrent que « la structure du programme est bien équilibrée avec un bon nombre de cours à options pour les étudiants » (p. 2). Ils mentionnent que « la formation de base en science est très adéquate pour la poursuite dans la spécialité » (p. 2). Ils ajoutent que « la plus grande force du programme est la qualité de son corps professoral. L'équipe est

dynamique et totalement dévouée au programme, ce qui favorise de bonnes relations entre les professeurs et étudiants » (p. 3). La doyenne note que « la satisfaction des étudiantes et des étudiants en ce qui concerne l'encadrement et le soutien qu'ils ont reçu dans leur parcours universitaire ont aussi été soulignés favorablement dans le rapport » (p. 2).

Les évaluateurs externes recommandent « de moduler les heures de laboratoire. Bien que des heures de laboratoire aient été ajoutées dans la refonte du programme, celles-ci semblent encore insuffisantes pour développer toutes les habiletés professionnelles nécessaires à la pratique de la profession de kinésiologue. [...] Dans plusieurs autres programmes de kinésiologie au Canada, nous voyons souvent 2-3 heures de laboratoire par semaine combinées avec 3 heures de cours magistraux. Ceci est souvent le cas pour les cours d'anatomie, de physiologie et de biomécanique » (p. 3). Ils constatent que « dans les commentaires recueillis, les laboratoires de physiologie ne sont pas assez longs pour permettre un apprentissage en profondeur de la matière et des habiletés à acquérir » (p. 7). Ils ajoutent que « les heures dédiées aux laboratoires et travaux pratiques ne devraient pas être comptabilisées dans les heures de cours » (p. 7). L'UARD note que « nous sommes ouverts à examiner le nombre d'heures de laboratoires à la lumière de la structure du programme, des ressources humaines et des résultats de l'évaluation des besoins » (p. 3).

Recommandation 1

Que l'UARD augmente les heures de laboratoire associées aux cours magistraux en anatomie, physiologie et biomécanique pour se mettre en conformité avec les normes canadiennes afin de permettre aux étudiantes et étudiants de développer toutes les habiletés professionnelles nécessaires.

L'équipe d'évaluation recommande « de comparer tous les plans de cours pour s'assurer d'éviter le dédoublement des notions vues dans les cours offerts dans le programme » (p. 4). Ils suggèrent aussi que « les cours enseignés sur les campus de Moncton et d'Edmundston devraient être très similaires afin de préparer de la même manière, les étudiantes et étudiants des deux campus » (p. 4). L'UARD note que « nous accueillons cette recommandation positivement et nous estimons que l'examen des plans de cours en commun permettra un approfondissement de la matière et d'éviter les dédoublements inutiles des notions » (p. 1).

Recommandation 2

Que l'UARD revoie tous les plans de cours afin d'éviter le dédoublement des contenus et de s'assurer que les étudiantes et étudiants des campus d'Edmundston et de Moncton reçoivent la même formation.

2.2 La direction et les ressources professorales

L'équipe d'évaluation constate que les membres de l'UARD n'ont pas eu de rencontre en UARD dans les six mois qui ont précédé la visite des évaluateurs externes.

Les évaluateurs externes trouvent qu'« il y a une lacune évidente dans la diversité de l'expertise des enseignants du programme, notamment avec l'absence d'un(e) professeur(e) dans le domaine de la psychologie du sport et de l'activité physique » (p. 5).

Les évaluateurs externes notent que « l'étude des curriculum vitae des membres du corps professoral démontre que dans certains cas, la contribution en recherche est largement en bas de ce qui est comptabilisé ailleurs au pays » (p. 5). Ils mentionnent que « les activités de recherche devraient être stimulées et encouragées par la direction » (p. 6). L'UARD observe que « pour ce qui est des activités de recherche, la redéfinition du nouveau Centre de recherche en kinésiologie, loisir et vie saine est une action afin d'encadrer les activités de recherche à l'ÉKL » (p. 2).

2.3 L'enseignement et les conditions associées

L'équipe d'évaluation note que « tous les étudiants (passé et présent) ont mentionné à quel point les professeurs étaient dévoués à leur enseignement. Ceci fait en sorte que les étudiants ont de très bonnes expériences au cours de leurs études » (p. 7).

Les évaluateurs externes observent qu'au campus de Moncton, « l'édifice dans lequel réside l'unité est âgé d'environ 40 ans et nécessite des investissements majeurs pour le mettre à jour » (p. 7). Ils mentionnent que « malgré que les ressources matérielles et humaines permettent au programme de fonctionner, l'unité bénéficierait de plus d'équipements » (p. 7). La doyenne est d'avis qu'il y a un « grand besoin d'investissement pour l'amélioration d'espaces d'enseignement et de laboratoire » (p. 2).

Au campus d'Edmundston, les étudiantes et étudiants ainsi que les membres du corps professoral ont accès au Pavillon sportif d'Edmundston ainsi qu'au Centre Jean-Daigle. Puisqu'il s'agit d'espaces partagés avec la municipalité, il y a certaines contraintes en ce qui concerne l'horaire. La doyenne indique qu'« il sera aussi important de prévoir des mesures pour assurer l'accès à ces mêmes conditions d'apprentissage au campus d'Edmundston » (p. 2).

2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

Les évaluateurs externes recommandent « d'augmenter les exigences académiques en commençant par un approfondissement de la matière afin d'augmenter la difficulté des cours offerts et par le fait même obtenir une plus grande discrimination dans l'attribution des notes » (p. 4). Ils notent que « dans certains cours, des parties de notes sont accordées malheureusement pour une quantité et une qualité minimales de travail. Cela nuit entre autres à la crédibilité de la formation et de la reconnaissance de la part des autres étudiants qui termineront dans un autre programme en santé (nursing, physiothérapie, médecine) » (p. 4). Ils croient que « le programme devrait utiliser cette opportunité pour augmenter le contenu du curriculum », notamment dans les cours pratiques : « De façon plus spécifique, les exigences pour les cours pratiques, comme par exemple le cours de soccer, devraient être dramatiquement rehaussées » (p. 4).

Recommandation 3

Que l'UARD augmente le niveau de difficulté des cours offerts, en commençant par un approfondissement de la matière, notamment dans les cours pratiques.

Les évaluateurs externes recommandent d'« augmenter les exigences académiques des cours (théorique et pratique) du programme de kinésiologie afin de mieux préparer les étudiantes et étudiants au marché du travail » (p. 9). Ils observent qu'« il semble que depuis plusieurs années, il manque un certain leadership dans le corps professoral. Ceci s'exprime par un manque d'arrimage entre la formation théorique et pratique et les prérequis du métier de kinésologue

tels que demandés par les employeurs » (p. 9). L'UARD répond que « l'ÉKL étudiera la façon la plus appropriée de faire un examen des plans de cours et de mieux connaître les besoins du marché du travail » (p. 2).

L'équipe d'évaluation note que « la profession de kinésologue est reconnue en Ontario depuis 2007 et d'ici quelque temps, le Québec reconnaîtra aussi cette profession comme un professionnel de la santé. Il ne fait nul doute que la vague de professionnalisation du travail de kinésologue va continuer de se répandre au reste du Canada et à travers les provinces maritimes » (p. 2). Ils ajoutent que « l'Université de Moncton doit dès aujourd'hui se rapprocher des meilleurs standards de compétences de sortie pour ses futurs kinésologues » (p. 2).

Les évaluateurs externes recommandent que la direction organise « en collaboration avec les étudiants, un forum sur la situation professionnelle des kinésologues au Nouveau-Brunswick en invitant les employeurs de la région. Ceci permettra de se mettre au parfum des besoins académiques et pratiques dans la formation professionnelle et de mettre en contact les étudiants avec leurs futurs employeurs » (p. 4). Ils proposent également « une rencontre entre les étudiantes et étudiants diplômé(e)s du programme et les employeurs du milieu professionnel afin de mieux connaître les besoins du marché et pouvoir les arrimer aux objectifs du programme » (p. 6). L'UARD note que « l'examen des meilleurs moyens afin de bien circonscrire les besoins du milieu et la situation professionnelle sera effectué » (p. 1).

Recommandation 4

Que l'UARD augmente les exigences des cours, en visant un meilleur arrimage entre la formation théorique et pratique et les prérequis du métier de kinésologue demandés par les employeurs.

2.5 L'appui aux étudiantes et aux étudiants

L'équipe d'évaluation mentionne l'importance pour les étudiantes et étudiants d'avoir eu « une personne avec laquelle ils ont pu discuter de leur cheminement professionnel » (p. 9). Ils soulignent que « ce service devrait être organisé de façon systématique et ajouté au calendrier du programme de kinésologie » (p. 9). Ils suggèrent qu'« un rappel devrait être réalisé ponctuellement afin d'informer les étudiantes et étudiants à propos de ce service et de la disponibilité de cette personne » (p. 10).

Les évaluateurs externes notent aussi que « les initiatives de foires à l'emploi et aux cycles supérieurs telles qu'elles ont été réalisées dans le passé devraient être remises à l'agenda du programme et ce, durant la troisième année de formation en kinésologie. Cela pourrait aussi aider au recrutement de nouveaux étudiants à la nouvelle maîtrise qui débutera prochainement en sciences de la santé » (p. 10). L'UARD affirme que « les moyens d'améliorer le recrutement et l'expérience étudiante seront sérieusement étudiés » (p. 4).

2.6 La R-D-C et sa contribution

Les évaluateurs externes constatent qu'« à part quelques rares exceptions, la production scientifique et le financement de la recherche du corps professoral sont très limités (dans certains cas, moins de 6 articles en carrière). Un incitatif et des encouragements devraient être faits afin de corriger cette situation » (p. 11).

L'équipe d'évaluation note l'absence de certains CV des membres du corps professoral et « déplore aussi l'hétérogénéité dans le format de présentation des 5 CV présentés » (p. 10).

2.7 Les programmes et le milieu

Les évaluateurs externes trouvent que « des liens plus étroits devraient être entretenus entre la direction du programme et les potentiels et futurs employeurs des étudiantes et étudiants en kinésiologie de l'Université de Moncton » (p. 11). Ils recommandent de « redoubler d'effort pour créer de meilleurs liens avec le communautaire qui se trouve à proximité » (p. 3). Ils ajoutent que « le programme bénéficierait à long terme de signer des ententes formelles avec les entreprises et services qui sont hébergés au Centre d'éducation physique et des sports (CEPS). Par exemple, le centre de personnes âgées, les cliniques, les plateaux sportifs, Cœur en santé et les équipes sportives du CEPS pourraient offrir de lieux riches pour la formation professionnelle et les stages des futurs kinésiologues » (p. 3).

L'équipe d'évaluation suggère que « dans une institution universitaire, l'utilisation des locaux du CEPS (salle de cardio, la piscine, les courts de tennis, la piste de course et les gymnases) devraient être attribuée prioritairement pour l'enseignement et la recherche de l'ÉKL » (p. 11). L'UARD note que « nous maintenons des collaborations régulières et productives avec les services du CEPS pour assurer un environnement académique adéquat à l'offre des cours » (p. 5).

Recommandation 5

Que l'UARD vise à signer des ententes formelles avec les entreprises et services qui sont hébergés au Centre d'éducation physique et des sports (CEPS) et qui pourraient devenir des milieux de stage privilégiés afin d'améliorer la formation professionnelle des étudiantes et étudiants.

Les évaluateurs externes trouvent qu'« il n'est pas nécessairement prudent d'envoyer tous les étudiants en stage. Ceci est particulièrement le cas avec des étudiants à faible performance académique » (p. 12). Ils recommandent « que l'unité réévalue les stages obligatoires et considère un modèle où les étudiants sont sélectionnés (avec des critères précis) pour participer aux stages » (p. 12). L'UARD note que « nous accueillons cette recommandation de réévaluer le modèle actuel de stage à la lumière des exemples pertinents d'autres universités et suite à une consultation avec nos milieux d'accueil » (p. 5).

Recommandation 6

Que l'UARD réévalue les stages obligatoires et considère un modèle où l'accès aux stages est limité selon des critères précis.

Recommandations

Recommandation 1

Que l'UARD augmente les heures de laboratoire associées aux cours magistraux en anatomie, physiologie et biomécanique pour se mettre en conformité avec les normes canadiennes afin de permettre aux étudiantes et étudiants de développer toutes les habiletés professionnelles nécessaires.

Recommandation 2

Que l'UARD revoie tous les plans de cours afin d'éviter le dédoublement des contenus et de s'assurer que les étudiantes et étudiants des campus d'Edmundston et de Moncton reçoivent la même formation.

Recommandation 3

Que l'UARD augmente le niveau de difficulté des cours offerts, en commençant par un approfondissement de la matière, notamment dans les cours pratiques.

Recommandation 4

Que l'UARD augmente les exigences des cours, en visant un meilleur arrimage entre la formation théorique et pratique et les prérequis du métier de kinésologue demandés par les employeurs.

Recommandation 5

Que l'UARD vise à signer des ententes formelles avec les entreprises et services qui sont hébergés au Centre d'éducation physique et des sports (CEPS) et qui pourraient devenir des milieux de stage privilégiés afin d'améliorer la formation professionnelle des étudiantes et étudiants.

Recommandation 6

Que l'UARD réévalue les stages obligatoires et considère un modèle où l'accès aux stages est limité selon des critères précis.

**Tableau des inscriptions et des diplômées et diplômés
Baccalauréat en sciences de kinésiologie**

Programmes	INSCRIPTIONS																											
	2013-2014*				2014-2015*				2015-2016*				2016-2017*				2017-2018*				2018-2019*				A2019**			
	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S
B. en sciences de kinésiologie	167	161	6	0	170	157	10	3	158	148	6	4	150	141	7	2	151	141	7	3	155	141	10	4	130	124	6	0
Temps partiel	4	4	0	0	1	1	0	0	2	2	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	3	2	1	0	2	1	1	0

DIPLÔMÉES/DIPLÔMÉS						
2012-2013*	2013-2014*	2014-2015*	2015-2016*	2016-2017*	2017-2018*	2018-2019**
37	49	42	36	31	46	29

* Données retrouvées dans le rapport d'autoévaluation

** Source : Registrariat (U de M)